Opella.
Rapport de durabilité 2024.

Notre bilan annuel.

La santé. Entre vos mains. Rendre la santé quotidienne aussi **simple** qu'elle **devrait l'être.**

Notre mission.

Chez Opella, nous sommes convaincus que nous pouvons aider toutes les personnes à prendre soin d'elles-mêmes. Notre mission consiste à simplifier la santé quotidienne pour la rendre aussi simple qu'elle devrait l'être.

Nous sommes la première entreprise mondiale de santé grand public à obtenir la certification B Corp, et nous sommes fiers de satisfaire ces critères exigeants en matière de performance sociale et environnementale, de transparence et de responsabilité. La certification B Corp est le résultat d'un parcours rigoureux et strict, et vient récompenser notre ambition d'aller toujours plus loin en matière de développement durable.

Chez Opella, nous avons à cœur d'offrir des solutions de santé quotidienne à la fois pratiques et performantes, qui œuvrent à la fois en faveur du bien-être individuel et de la santé de notre planète. En favorisant la prévention et l'autonomie, nous contribuons à soulager les systèmes de santé du monde entier et nous aidons nos clients, la société et l'environnement.

Notre parcours en matière de développement durable se fait sous le signe de la transparence. Notre approche consiste à écouter, à apprendre, à grandir et à partager nos progrès à chaque étape.

Sommaire.

1. Le développement durable chez Opella.

05 → Le mot de la PDG.
06 → Opella en bref.
10 → Stratégie.

2. Une planète saine.

16 → Lutter contre le changement climatique.
22 → Réduire les déchets et embrasser la circularité.
26 → Préserver les écosystèmes.

3. Une société saine.

31 → Promouvoir un environnement de travail inclusif et sûr.
37 → Mieux prendre soin de votre santé.
40 → Favoriser un impact positif envers nos communautés.

4. Une entreprise responsable.

43 → Diriger avec intégrité.
46 → Protéger les droits humains tout au long de la chaîne de valeur.
48 → Promouvoir un approvisionnement responsable.
51 → Garantir la sécurité et la qualité des produits.

5 Annexes.

55 → À propos du présent rapport.
56 → Note méthodologique.
57 → Données liées au développement durable.
68 → Rapport d’assurance.

1. Le développement durable chez Opella.

05 → Le mot de la PDG.

06 → Opella en bref.

10 → Stratégie.

Agir avec conviction.

Notre ambition est claire : être la meilleure entreprise de santé grand public au niveau mondial, au bénéfice de tous. Pour nos 11 000 collaborateurs et moi-même, ce ne sont pas que des mots. Cela représente un engagement. Dans notre rôle de leaders du secteur, nous avons une obligation envers nous-mêmes, nos consommateurs et notre planète : bâtir une activité au sein de laquelle le développement durable n'a pas un rôle secondaire, mais est véritablement au cœur de notre stratégie.

Julie Van-Ongevalle. Présidente et directrice générale.

En 2023, nous avons lancé notre stratégie Sustainable Care Pledge dans l'objectif d'œuvrer en faveur d'une planète et d'une société en meilleure santé. Nous nous sommes fixé des objectifs ambitieux pour réduire notre empreinte environnementale et renforcer notre contribution positive auprès de nos équipes et des publics que nous accompagnons. Et nos équipes ont été à la hauteur. Mais ne vous contentez pas de me croire sur parole : les résultats 2024 valent bien mieux que des mots.

- Nous avons réduit nos émissions de scope 1 et 2 de 64 % par rapport à 2019.
- 93,5 % de notre électricité était issue de sources renouvelables.
- 86 % de nos emballages étaient recyclables et 96,5 % de nos déchets industriels ont été valorisés ou recyclés.
- Nous avons atteint un taux de représentation féminine de 43,6 % dans les postes de direction et nous poursuivons le déploiement de notre congé parental pour tous.
- 94 % de nos fournisseurs clés ont fait l'objet d'une évaluation en matière de performance environnementale, sociale et déontologique.
- Nos campagnes d'éducation sur la prévention des maladies, la sensibilisation, le diagnostic et le bon usage des médicaments ont touché 129 millions de personnes dans le monde.
- Plus de 530 000 personnes ont directement bénéficié de programmes locaux centrés sur la prévention, l'accès aux soins, une meilleure qualité de l'air et une eau propre.

Toutes ces réalisations, et d'autres encore, nous ont permis de franchir une étape majeure : en 2025, Opella est devenue la première entreprise de santé grand public mondiale à obtenir la certification B Corp, l'une des normes ESG les plus exhaustives et rigoureuses. Elle vient récompenser le travail remarquable de nos équipes et tout ce que nous avons déjà accompli, et elle témoigne de notre engagement en faveur du développement durable auprès de nos consommateurs et de nos partenaires. Cependant, cette certification n'est pas une fin en soi.

Nous sommes également fiers d'avoir signé le Pacte mondial des Nations Unies, qui renforce encore notre volonté d'intégrer ses dix principes en matière de droits humains, de travail, d'environnement et de lutte contre la corruption dans notre stratégie, notre culture et nos opérations quotidiennes.

À présent, nous sommes déterminés à accélérer et élargir nos efforts pour nous rapprocher de notre ambition : être les meilleurs au monde, au bénéfice de tous. En 2024, nous avons nommé notre première directrice du développement durable, qui dépend directement de moi. Nous avons également défini des KPI d'écoresponsabilité liés à la performance exécutive, réaffirmant ainsi que le développement durable est un pilier fondamental de la croissance et de la résilience sur le long terme.

Notre prochain axe prioritaire en tant que compagnie indépendante ? Définir de nouveaux objectifs climatiques alignés sur les données scientifiques pour soutenir notre ambition d'atteindre le net zéro d'ici 2050 et continuer à intégrer le développement durable au cœur de l'innovation produit et des chaînes d'approvisionnement.

À nos collaborateurs, nos partenaires et nos communautés : merci. Ce sont votre passion et votre engagement qui nous font avancer. Ce n'est que le début, et nous sommes fiers de contribuer ensemble à un avenir plus sain, plus inclusif et plus durable.

Opella en bref.

- 2024 : les chiffres clés.
- À propos d’Opella.
- Libérer la triple valeur de la santé quotidienne.

2024 : les chiffres clés[1].

Une planète saine.

Réduction des émissions de scope 1 et 2 d'ici 2025 par rapport à 2019.

65 %

64 %

Progrès. Objectif.

Emballages recyclables d'ici 2030.

90 %

86 %

Progrès. Objectif.

Électricité renouvelable d'ici 2025.

100 %

93,5 %

Progrès. Objectif.

Emballages consommateur en carton issu de sources certifiées d'ici 2025.

100 %

97,3 %

Progrès. Objectif.

Sites sans mise en décharge d'ici 2025.

100 %

96,5 %

Progrès. Objectif.

Réduction des prélèvements d'eau d'ici 2030 par rapport à 2019.

20 %

7,5 %

Progrès. Objectif.

Réduction du plastique vierge dans les produits hors médicaments d'ici 2030 par rapport à 2024.

50 %

3 891 t

Situation de départ. Objectif.

Une société saine.

Femmes parmi les cadres dirigeants.

50 %

43,6 %

Progrès. Objectif.

Nombre de personnes sensibilisées chaque année à la santé et au bon usage des médicaments.

100 M

129 M

Progrès. Objectif dépassé.

Bénéficiaires touchés via des initiatives locales portant sur la santé locale et les défis environnementaux d'ici 2030.

5 M

1,16 M

Progrès. Objectif.

1 Pour de plus amples informations sur le périmètre et la définition des objectifs, consulter la partie Note méthodologique.

À propos d'Opella.

Opella, l'ancienne branche santé grand public de Sanofi, est à présent une entreprise de santé grand public indépendante, forte d'un nouveau nom et d'une nouvelle approche. En octobre 2024, Sanofi a annoncé vouloir se séparer de sa branche santé grand public, permettant ainsi à deux entreprises déterminées de croître et se développer indépendamment. Depuis le 30 avril 2025, Opella mène officiellement ses activités seule.

Opella a son siège social à Paris, en France. Elle emploie environ 11 000 collaborateurs passionnés et talentueux dans le monde, mène des opérations directes dans 38 pays et fournit des solutions de santé fiables aux consommateurs de plus de 140 pays. Numéro trois mondial purement dédié au marché des médicaments sans ordonnance (OTC) et des vitamines, minéraux et compléments alimentaires (VMS)[2], elle réalise un chiffre d'affaires net de 5 milliards d'euros. Elle est également la première entreprise mondiale de santé grand public à obtenir la certification B Corp globale[3].

Fière de détenir de nombreuses marques d'envergure mondiale et régionale, Opella donne la priorité aux connexions locales et adapte son portefeuille aux besoins régionaux.

L'entreprise détient cent marques appréciées par les clients et les consommateurs. Les quinze marques phares sont Allegra, Enterogermina, Doliprane, Magne B6, EVE, DulcoLax, Essentiale, Qunol, IcyHot, Cenovis, Buscopan No Spa, Mucosolvan/Bisolvon, Pharmaton, Dorflex et Novalgina. Voici un aperçu du portefeuille :

Catégories de répartition. Contribution aux ventes.

- 46 % soulagement des symptômes saisonniers et de la douleur.
- 46 % bien-être.
- 8 % autres besoins de santé.

Exposition géographique. Contribution aux ventes.

- 49 % Europe et Amérique latine (EULA).
- 26 % Amérique du Nord (NA).
- 25 % Asie-Pacifique, Moyen-Orient et Afrique (AMEA).

Opella a bâti une présence forte dans des marchés clés du monde entier, comme la France, le Mexique, l'Allemagne, le Japon, les États-Unis, le Brésil, l'Inde, l'Australie, la Chine et bien d'autres pays. Son réseau mondial de sites de production et de canaux de distribution lui permet de rester proche de ses clients et d'assurer l'efficacité de ses opérations.

Opella est déterminée à redéfinir la santé quotidienne et à remettre en question le statu quo pour offrir des solutions de santé audacieuses et fiables qui permettent aux consommateurs de prendre leur santé en main.

Nos quinze marques phares. Opella.

2 Données du groupe et analyses basées sur des études de marché menées par des tiers, dont l'étude de référence DB6 2024TM sur la santé grand public de Nicholas Hall.
3 Au 17 avril 2025.

Libérer la triple valeur de la santé quotidienne.

Chez Opella, nous sommes convaincus que la santé quotidienne a un rôle essentiel à jouer dans l'amélioration de la résilience des systèmes de santé en contribuant à améliorer la santé des populations, en soulageant la pression sur les systèmes de soins de santé et en participant à la réduction de l'empreinte environnementale des prestations de soins.

Ce concept, que nous appelons la triple valeur de la santé quotidienne, est confirmé par des études sociales et économiques et par de récentes modélisations du parcours de soins du patient grâce à la santé quotidienne, avec une étude pilote menée au Royaume-Uni.

1. Aider les personnes à vivre en meilleure santé et plus longtemps.

Selon les estimations, 1,2 milliard d'affections mineures sont prises en charge par les patients eux-mêmes en Europe chaque année grâce aux médicaments sans ordonnance[4]. Le résultat : la prise en charge autonome des affections mineures peut permettre de gagner jusqu'à 100 minutes par cas en temps de trajet, d'attente et de traitement[5], d'améliorer le respect des pratiques en matière de prise en charge des maladies chroniques et de réduire l'absentéisme scolaire et professionnel.

2. Contribuer à des systèmes de soins de santé plus résilients.

Selon des études économiques, chaque euro dépensé dans les médicaments sans ordonnance en Europe correspond à une valeur sociétale de 6,7 €, grâce à une combinaison d'économies en matière de soins et d'amélioration de la productivité. Ces chiffres comprennent environ 26 milliards d'euros de réduction des dépenses médicales et 10 milliards d'euros de perte de productivité évitée chaque année.

3. Aider à réduire l'empreinte carbone de la santé.

Les parcours de soins cliniques – trajets, consommation d'énergie des sites et procédures, entre autres – nécessitent beaucoup de ressources. Notre étude pilote[6] a révélé que la santé quotidienne pourrait contribuer à réduire les émissions de carbone du National Health Service (NHS) du Royaume-Uni. En évitant entre 25 et 38 millions de visites de soins primaires et entre 5 et 10 millions visites aux urgences et suite à des accidents pour les affections pouvant être traitées par le patient, les émissions de carbone du NHS pourraient diminuer de 8 à 16 %, l'équivalent de 2,4 à 4,8 millions[7] de vols aller-retour entre Londres et New York. Nous sommes fiers d'ouvrir la voie dans ce domaine de recherche et nous avons soumis nos résultats en vue de les publier dans une revue scientifique.

→ Prochaines étapes.

Chez Opella, nous nous engageons pour promouvoir une santé quotidienne informée et responsable dans le cadre de nos ambitions plus larges en matière de développement durable. Grâce à des initiatives basées sur les preuves et à nos recherches incessantes, nous avons pour ambition de donner aux individus les moyens de prendre en main leur santé, de soutenir les systèmes de soins de santé et de contribuer à un avenir en meilleure santé et plus durable.

4 AESGP, Self-Care in Europe: Economic and Social Impact on Individuals and Society, 2023.
5 Ibid., AESGP (GP workload and time modeling).
6 Frontier Economics for PAGB, The Economic Impact of OTC Products in the UK, 2023.
7 Source : BBC. Should you fly, drive, or take the train 2019. Disponible à l'adresse https://www.bbc.com/news/science-environment-49349566 ↗

Stratégie.

- Le cadre de notre stratégie.
- Gouvernance en matière de développement durable.
- Engagement des parties prenantes.
- Analyse de matérialité.

Le cadre de notre stratégie.

La stratégie Sustainable Care Pledge d'Opella.

Lancée en 2023, notre stratégie Sustainable Care Pledge guide nos innovations et la manière dont nous mettons à disposition nos produits. Elle nous permet de nous aligner sur les attentes en constante évolution des consommateurs et de soutenir notre évolution vers une économie plus inclusive, équitable et régénérative. Elle s'appuie sur deux piliers, « Une planète saine » et « Une société saine », et sur des bases solides de déontologie, de transparence et d'intégrité, ce que nous appelons être « Une entreprise responsable ».
En tant qu'entreprise indépendante, nous allons faire évoluer notre stratégie et nos objectifs en matière de développement durable afin de refléter les dernières données scientifiques, les attentes des parties prenantes et les normes du secteur, en utilisant comme guide nos futures analyses de double matérialité afin de toujours mettre l'accent sur nos enjeux et nos risques les plus significatifs.

Une planète saine.

Lutter contre le changement climatique.

Réduire les déchets et embrasser la circularité.

Préserver les écosystèmes.

Une société saine.

Promouvoir un environnement de travail inclusif et sûr.

Mieux prendre soin de votre santé.

Favoriser un impact positif envers nos communautés.

Une entreprise responsable.

Diriger avec intégrité.

Protéger les droits humains tout au long de la chaîne de valeur.

Un approvisionnement responsable.

Garantir la sécurité et la qualité des produits.

Certifiée B Corp.

Le 17 avril 2025, Opella est devenue la première entreprise mondiale de santé grand public à obtenir la certification B Corp, une récompense marquant l'aboutissement d'un parcours de transformation d'envergure mondiale de quatre ans.

Certified B Corporation

→ Prochaines étapes.

La certification B Corp n'est que le début d'un long parcours qui nous permettra de relever nos standards, de renforcer notre influence positive et d'en apprendre davantage auprès d'un réseau mondial d'entreprises engagées pour un changement durable.

Gouvernance en matière de développement durable.

Encadrement et mise en œuvre.

Nous avons bâti un cadre de gouvernance interne solide afin de mettre le développement durable au cœur de toutes les décisions stratégiques et opérationnelles de l'entreprise.

Notre approche nous oblige à rendre des comptes, assure la cohérence de tous les services et nous permet de nous améliorer constamment tandis que nous poursuivons nos ambitions en faveur d'Une planète saine et d'Une société saine.

Politiques, contrôles et reporting.

Si nous élaborons nos propres politiques pour 2025 suite à notre séparation de Sanofi, nous ancrons notre gouvernance dans le solide cadre réglementaire dont nous avons hérité. Nous adhérons actuellement à toutes les politiques Sanofi existantes, et nous n'en mettons en place de nouvelles que lorsqu'elles viennent remplacer les lignes directrices précédentes. Des KPI liés à l'écoresponsabilité sont intégrés aux tableaux de bord opérationnels, consolidés par l'équipe Développement durable mondiale et vérifiés par le comité de pilotage du développement durable. Ces contrôles assurent la conformité, la qualité des données et la transparence de nos rapports externes, y compris les préparatifs liés aux dispositions futures de la directive sur la publication d'informations en matière de durabilité par les entreprises (CSRD) et les publications volontaires.

Shared Care Collective.

Joue le rôle de conseil extérieur pour stimuler, motiver et guider les ambitions et la stratégie d'Opella en matière de développement durable.

Comité exécutif.

Assure le contrôle stratégique et la responsabilité exécutive pour les engagements d'Opella en matière de développement durable.

Comité de pilotage du développement durable.

Définit l'orientation stratégique, évalue les progrès et garantit que le développement durable est bien au cœur de la prise de décision.

Comité de pilotage du reporting.

Assure l'exactitude, la cohérence et la conformité des informations publiées en matière de développement durable.

Équipe développement durable mondiale.

Définit la stratégie, supervise l'exécution des programmes, assure la cohérence des différentes fonctions et stimule l'amélioration continue.

Mise en œuvre opérationnelle sur l'ensemble des services.

Met en œuvre la stratégie au sein de chaque service (par exemple la production, le marketing, la R&D, l'approvisionnement...) et convertit les objectifs stratégiques en actions.

Engagement des parties prenantes.

Notre approche.

L'engagement des parties prenantes joue un rôle central dans nos activités. Grâce à un dialogue constant et ciblé, nous nous assurons que notre stratégie de développement durable conserve toute sa pertinence et sa valeur.
En 2024, par exemple, nous avons renforcé nos partenariats stratégiques afin de relever les défis systémiques, en mettant particulièrement l'accent sur les émissions de scope 3 de nos fournisseurs. Grâce à notre Programme d'action climat fournisseur (SCAP), nous évaluons les progrès de nos fournisseurs vers des objectifs alignés sur des données scientifiques (SBTi). Dans nos séances de gestion de la relation fournisseur (SRM), nous collaborons avec nos fournisseurs d'emballages et de publicités sur le lieu de vente (PLV) pour faire progresser les initiatives liées à l'économie circulaire.

→ Prochaines étapes.

Dans le cadre de nos préparatifs pour nous conformer aux exigences de reporting de la CSRD, nous avons pour objectif d'approfondir notre engagement auprès de nos fournisseurs :

- en renforçant notre transparence sur la manière dont les retours des fournisseurs éclairent nos décisions ;
- en élargissant les collaborations avec les professionnels de santé et les associations pour améliorer la contribution sociétale de nos produits.

Parties prenantes essentielles.	Pistes d'engagement en 2024.
Consommateurs.	Campagnes de sensibilisation et de promotion de la santé quotidienne.
Clients.	Campagne commune avec nos distributeurs aux États-Unis pour mettre en avant notre certification B Corp.
Collaborateurs.	Programme de volontariat, enquête ciblée annuelle, formations, intranet, évènements, relations avec les mairies, mesures d'incitation liées à la performance ESG.
Législateurs et régulateurs publics.	Rôle de leader dans les fédérations professionnelles et engagement actif dans les réformes politiques et de réglementation.
Professionnels de santé.	Tableaux d'informations, publications, webinaires sur l'étiquetage numérique, connaissances en matière de santé et questions liées à la santé quotidienne.
Société civile et ONG.	Campagnes autour d'une cause avec les ONG et nos marques (par exemple : Save the Children, Hope Foundation, Goumbook) en parallèle de webinaires mondiaux sur la santé numérique et la santé quotidienne.
Fournisseurs.	Collaboration en cours afin d'évaluer et d'améliorer leur performance sociale et environnementale (audits, questionnaires ESG, code de conduite, formations).

Analyse de matérialité.

Notre processus.

Notre analyse de matérialité est un outil essentiel pour articuler notre stratégie en matière de développement durable et nous assurer que nous donnons la priorité aux questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) qui comptent le plus pour nos parties prenantes et où nos actions peuvent produire les meilleurs résultats.

En 2022, avec le soutien d'un organisme tiers indépendant, Opella a mené une analyse de matérialité, mettant à contribution environ 600 parties prenantes internes et externes. Nous avons ainsi pu prioriser 28 thématiques de développement durable en fonction du Conseil des normes de comptabilité pour le développement durable, de la matrice du Groupe Sanofi et des pratiques du secteur. Ce processus a conduit à l'identification de dix sujets clés pour nos activités et notre impact.

En 2024, nous avons mis à jour cette analyse. Nous avons retiré un sujet, « Engagement des parties prenantes », et nous avons élargi la portée de notre matérialité afin d'inclure quatre nouveaux sujets : protection de la biodiversité et des écosystèmes, produits pharmaceutiques dans l'environnement, conditions de travail, et égalité de traitement et d'opportunités pour tous.

Ces mises à jour renforcent les fondations de notre stratégie en matière de développement durable, qui se déploie grâce aux piliers Une planète saine, Une société saine et Une entreprise responsable.

Enjeux ESG matériels.

Environnement.

- Changement climatique et utilisation de l'énergie.
- Gestion et recyclage des déchets.
- Écoconception des produits.
- Protection de la biodiversité et des écosystèmes.
- Produits pharmaceutiques dans l'environnement.

Gouvernance.

- Sécurité et qualité des produits.
- Éthique professionnelle et intégrité.

Social.

- Accès aux soins de santé.
- Respect des droits humains.
- Conditions de travail.
- Égalité de traitement et d'opportunités.
- Éducation en matière de santé.
- Soutien des populations vulnérables.
- Marketing, publicité et communication responsables.

→ Prochaines étapes.

Au fil de l'évolution des cadres juridiques et réglementaires, nous comptons améliorer notre approche de la matérialité afin de l'aligner sur les dispositions de double matérialité de la CSRD.

2. Une planète saine.

16 → Lutter contre le changement climatique.

22 → Réduire les déchets et embrasser la circularité.

26 → Préserver les écosystèmes.

Lutter contre le changement climatique.

Enjeu matériel.
Changement climatique et utilisation de l'énergie.

Le changement climatique n'est pas un simple enjeu environnemental : c'est une véritable crise sanitaire. Des vagues de chaleur à la mauvaise qualité de l'air en passant par la propagation des maladies infectieuses, ses effets sur la santé humaine s'aggravent en permanence. Le secteur des soins de santé est responsable de près de 5 % des émissions mondiales[9]. En tant que leader de la santé grand public, Opella se doit d'agir. Bâtir une chaîne de valeur résiliente pour amortir les effets négatifs du changement climatique est indispensable pour garantir notre crédibilité et la pérennité de nos actions. Cela implique de réduire nos émissions, de concevoir des produits plus durables et de privilégier des innovations qui soutiennent des modes de vie plus sains.

Notre engagement.

Nous avons pour objectif de décarboner nos opérations et notre chaîne de valeur et d'aligner nos objectifs sur les sciences du climat.

Nos objectifs[8].

Réduction des émissions de scope 1 et 2 d'ici 2025 par rapport à 2019.

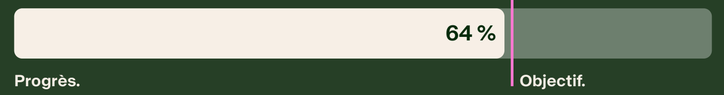

Électricité renouvelable d'ici 2025.

Politique.

↗ Changement climatique : en route vers le net zéro.
↗ Approvisionnement durable.

8 Pour de plus amples informations sur le périmètre et la définition des objectifs, consulter la partie Note méthodologique.
9 4,4 % en 2014 selon les estimations de Healthcare Without Harm : https://global.noharm.org/sites/default/files/documents-files/5961/HealthCaresClimateFootprint_092319.pdf ↗

Notre stratégie.

L'année dernière, à l'approche de la séparation avec Sanofi et afin de soutenir notre ambition d'atteindre le net zéro d'ici 2050, nous avons établi notre premier inventaire indépendant des gaz à effet de serre (GES). Ce processus a confirmé que les sources d'émissions les plus intenses sont les biens et services que nous achetons afin d'assurer nos activités – des émissions que nous ne contrôlons pas directement, mais sur lesquelles nous pouvons exercer une influence – et l'énergie utilisée dans nos sites de production.

Pour nous attaquer à ces émissions, nous réduisons la consommation d'énergie de nos sites, nous accélérons la transition vers les énergies renouvelables, nous électrifions nos véhicules et nos processus industriels, et nous incitons nos fournisseurs à poursuivre leur propre parcours de décarbonation.

En 2024, nous avons également commencé à définir une feuille de route claire, favorisant des actions concrètes, afin d'aligner la réduction de nos émissions sur les objectifs climatiques de l'Accord de Paris. En 2025, nous soumettrons notre feuille de route à la Science Based Targets initiative (SBTi)[10], une organisation d'envergure mondiale qui aide les entreprises à prendre des mesures climatiques crédibles.

Répartition de nos émissions de GES.

Scopes 1 et 2.

4 %

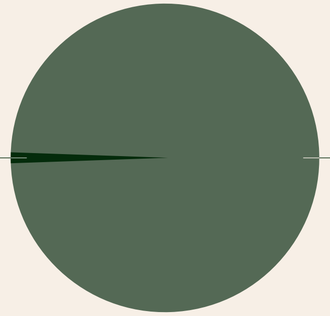

Scope 3

96 %

Empreinte carbone d'Opella en 2024.

- Scopes 1 et 2.
- Scope 3.

En 2024, l'empreinte carbone d'Opella s'est élevée à 1,1 million de tonnes d'équivalent CO2 (CO2e). Seuls 4 % de ces émissions provenaient de nos opérations directes (scopes 1 et 2), par exemple de l'énergie utilisée pour alimenter nos usines et des carburants consommés par notre flotte de véhicules. Cela signifie que 96 % des émissions provenaient de notre chaîne de valeur (scope 3), qui comprend toutes les étapes permettant de mettre nos produits de santé à la disposition des clients, de l'approvisionnement en matières premières et de la conception des formules jusqu'à la production, l'emballage, la distribution et le marketing.

10 La Science Based Targets initiative (SBTi) est une organisation mondiale qui aide les entreprises et les institutions financières à établir des objectifs ambitieux afin de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. Elle élabore également des normes et des outils et offre un accompagnement pour aider les entreprises à établir, puis atteindre, ces objectifs fondés sur les données scientifiques.

Empreinte carbone d'Opella en 2024.

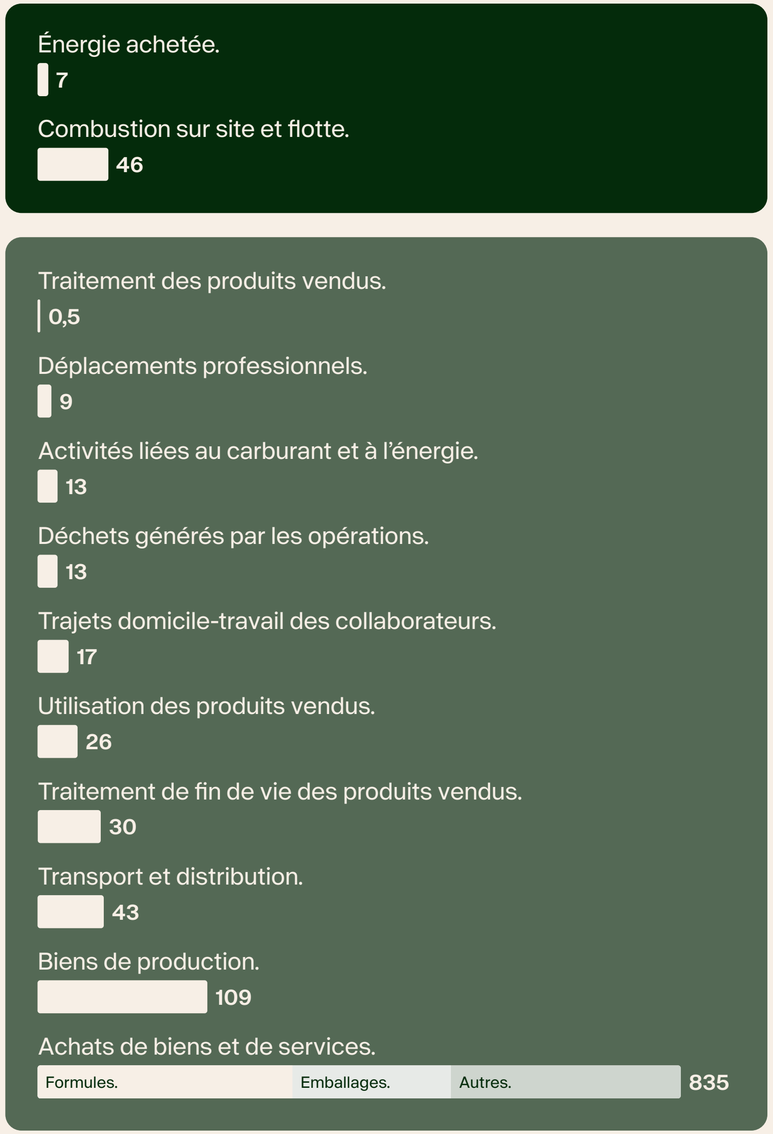

Décarboner nos propres opérations. Scopes 1 et 2.

En 2024, nous avons réduit nos émissions directes de 64 % par rapport à 2019. Nous nous sommes ainsi grandement approchés de notre objectif pour fin 2025, qui est une réduction de 65 %. Nous avons obtenu ces progrès en améliorant l'efficacité énergétique de nos sites de production, en passant aux renouvelables et en remplaçant l'infrastructure à énergies fossiles par des alternatives générant moins d'émissions.

Améliorer l'efficacité énergétique.
En matière d'efficacité énergétique, notre approche couvre l'ensemble des opérations : bâtiments, processus, approvisionnement et véhicules d'entreprise. Nous avons mis en place des systèmes de gestion de l'énergie certifiés ISO 50001 dans trois de nos plus grands sites de production. Cette norme internationale fournit un cadre solide pour continuellement améliorer la performance énergétique, réduire la consommation et diminuer les émissions de gaz à effet de serre. Par rapport à l'an dernier, nous avons réduit la consommation d'énergie de nos sites de production de 5,5 %.

Afin de réduire notre consommation, nous avons, par exemple, amélioré les performances de la chaufferie à Hô Chi Minh-Ville, au Vietnam, et travaillé à l'optimisation des systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation (CVC) à Lisieux, en France, et à Origgio, en Italie. Nous avons également réparé des fuites, isolé des tuyauteries et ajouté des solutions de récupération de la chaleur à Compiègne, en France, et installé des luminaires LED dans plusieurs sites. Le dernier projet en date : un système de pompe à chaleur à Narita, au Japon.

La prochaine étape consistera à tirer parti des technologies les plus récentes afin d'accroître l'efficacité des systèmes de traitement de l'air dans nos sites de production et de R&D. L'International Society for Pharmaceutical Engineering (ISPE) a constaté que ces systèmes peuvent représenter jusqu'aux deux tiers[11] de la consommation d'énergie d'un site, mais ils jouent un rôle crucial dans la qualité et la sécurité des produits. Nous faisons également en sorte que les normes d'efficacité énergétique constituent un critère clé lors de la conception et de la sélection des équipements consommant de l'énergie sur nos sites.

Assurer la transition vers une énergie renouvelable.
En 2024, 93,5 % de nos besoins en électricité étaient couverts par une énergie renouvelable : un progrès considérable par rapport aux 5,6 % de 2019, année qui marque le début de notre parcours. Nous approchons de notre objectif de 100 % grâce à des outils tels que les certificats d'attributs énergétiques (EAC) et les accords d'achat d'électricité (AAE) et grâce à des installations sur site.

Projets phares pour 2024.

- Passer d'une centrale de cogénération de gaz naturel à un approvisionnement en électricité renouvelable depuis le réseau, ce qui permettra d'économiser environ 1 300 tonnes d'équivalent CO2 en 2025 à Origgio, en Italie.
- Installer des panneaux solaires dans les parkings collaborateurs et sur les toits à Virginia, en Australie, dans l'objectif de couvrir 25 % de la consommation électrique totale et de fournir des stations de recharge pour véhicules électriques. Nous avons également réalisé des progrès sur d'autres projets photovoltaïques dans d'autres sites, comme un système de parking solaire à Compiègne et à Lisieux, en France, et un système solaire sur les toits à Origgio, en Italie, dont la commande est prévue en 2025.

11 https://ispe.org/pharmaceutical-engineering/ispeak/hvac-environmental-control-pharma-manufacturing-facilities#:~:text=HVAC%20consumes%20from%2050-80%25%20of%20the%20energy%20in,HVAC%20is%20a%20major%20target%20for%20sustainability%20efforts. ↗

Décarboner nos propres opérations. Scopes 1 et 2 (suite).

Décarboner nos processus industriels et notre flotte.
En 2024, nous avons continué à électrifier nos sites de production et à y ajouter des sources d'énergie générant moins d'émissions, en remplaçant les équipements de chauffage et de refroidissement à gaz naturel par des alternatives électriques et en donnant la priorité aux solutions énergétiques bas carbone chaque fois que cela était possible dans le cadre du développement des sites.

- Le site de Narita, au Japon, a ouvert la voie avec des systèmes de pompe à chaleur et une chaufferie électrique. Des projets similaires sont prévus sur d'autres sites en 2025.

- Nos sites français, Compiègne et Lisieux, utilisent à présent le biométhane pour plus de 40 % de leur consommation de gaz.

Enfin, nous réduisons également les émissions provoquées par nos réfrigérants en passant à des substituts contribuant moins au réchauffement climatique, en améliorant la prévention des fuites et en analysant systématiquement les rejets accidentels afin de partager les leçons apprises auprès de l'ensemble des sites. Grâce à l'ensemble de ces actions, les rejets de réfrigérants ont diminué de 51 %, soit une économie de 862 tonnes d'équivalent CO2 par rapport à 2019.

Site d'Opella à Virginia. Brisbane, Australie.

Un succès porté par le solaire.

Le site d'Opella de Virginia, à Brisbane, en Australie, a décidé de réduire son empreinte carbone en passant à l'énergie solaire et en mettant un terme à sa dépendance aux énergies fossiles. Nous avons passé un accord d'achat d'électricité (AAE) pour des panneaux solaires sur les toits en 2023, et nous sommes ainsi devenus les leaders du secteur pharmaceutique australien pour l'usage d'une énergie solaire propre.

Forts de ce succès, nous avons installé une canopée de panneaux solaires au-dessus du parking collaborateurs en 2024. Nous générons ainsi près de 2 GWh d'électricité par an et nous compensons environ 1 347 tonnes d'équivalent CO2. Entre le nouveau contrat nous permettant de puiser de l'électricité renouvelable dans le réseau et les 25 % d'électricité provenant des panneaux solaires installés, le site atteindra les 100 % d'énergie renouvelable en 2025. À présent, le site de Virginia va concentrer ses efforts sur l'élimination du gaz naturel grâce à des projets d'électrification.

Décarboner notre chaîne de valeur. Scope 3.

Les émissions de scope 3, qui ont représenté 96 % de nos émissions totales en 2024, sont toutes les émissions indirectes provenant de notre chaîne de valeur, c'est-à-dire tout ce qui ne nous appartient pas et que nous ne pouvons pas contrôler, mais sur lequel nous pouvons exercer une influence. Il s'agit des émissions résultant de la production, du transport, de l'utilisation et de l'élimination de nos produits, ainsi que des déplacements professionnels, des fournisseurs et de la logistique.

Réduire les émissions de la chaîne de valeur est un défi de taille, et ce pour plusieurs raisons.

1. **Contrôle limité sur nos fournisseurs.** Nous nous appuyons sur un vaste réseau de fournisseurs indépendants, et il est donc difficile d'imposer des normes en matière de développement durable ou d'influencer les changements opérationnels.

2. **Manque de données et méthodes hétérogènes de collecte.** Les pratiques de reporting étant hétérogènes et les fournisseurs disposant de capacités techniques limitées, il est difficile d'obtenir des données précises sur les émissions.

3. **Complexité des réglementations et des marchés.** La diversité des cadres réglementaires en matière d'environnement, ainsi que les écarts dans l'infrastructure disponible dans les différentes régions, engendrent des barrières juridiques, financières et logistiques à la réduction coordonnée des émissions.

Malgré ces difficultés, nous avons identifié plusieurs pistes pour faire progresser notre décarbonation :

- Renforcer notre programme de mobilisation des fournisseurs afin d'accompagner les partenaires de notre chaîne de valeur dans leur parcours vers un modèle bas carbone.

- Décarboner l'ensemble du cycle de vie de nos produits en optimisant la formulation et le conditionnement.

- Réduire les autres émissions de la chaîne de valeur.

Mobiliser nos fournisseurs.
Dans la mesure où la majorité de nos émissions proviennent de notre chaîne de valeur, nous ne pouvons pas atteindre nos objectifs climatiques sans collaborer étroitement avec nos fournisseurs. Cela implique de travailler main dans la main pour améliorer l'efficacité énergétique, passer à des matériaux émettant moins de carbone, adopter des pratiques de production durables et améliorer la transparence tout au long de notre chaîne d'approvisionnement.

Pour bâtir des partenariats solides et responsables avec nos fournisseurs, nous avons mis au point un Plan d'action climat fournisseurs (SCAP). Il comprend une évaluation de maturité climatique pour nos 115 principaux émetteurs, présente des attentes claires, fournit des conseils pour s'orienter et aide les fournisseurs les moins mûrs à s'aligner sur les normes de la Science Based Targets Initiative (SBTi) et à utiliser 100 % d'électricité renouvelable d'ici 2030.

Nous suivons les progrès des fournisseurs qui s'engagent dans le processus grâce à une grille de maturité à quatre niveaux, l'objectif étant que 30 % d'entre eux atteignent le niveau 3 d'ici 2025.

Ce niveau leur donne cinq ans pour calculer leur empreinte carbone, mettre en place un plan d'électricité renouvelable, obtenir un score Carbon Disclosure Project (CDP) de A ou B et prendre un engagement SBTi. Fin 2024, nous avons dépassé notre objectif d'engagement : 40 % de nos principaux émetteurs avaient atteint le niveau 3, voire l'avaient dépassé.

Nous avons également renouvelé notre soutien envers le Energize Program, une initiative collaborative lancée en 2021 par des entreprises leaders du secteur de la pharmacie et de la santé en partenariat avec Schneider Electric. Ce programme encourage l'adoption d'énergies renouvelables et la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans la chaîne d'approvisionnement du secteur. Jusqu'ici, il a entraîné 27 accords d'achat d'électricité (AAE) pour 563,7 GWh d'énergie renouvelable par an, évitant ainsi 393 795 tonnes d'équivalent CO2 par an.

Mobilisation de nos fournisseurs.

40 %

de nos principaux émetteurs
ont pris un engagement SBTi.

Décarboner notre chaîne de valeur. Scope 3 (suite).

Décarboner nos produits.
Nous savons que nos émissions de GES de scope 3 proviennent à 30 % des formules de nos produits, qui se composent de principes actifs et d'excipients, à 13 % de nos emballages, à 4,5 % du transport et de la distribution de nos produits, et à 14 % de nos fabricants sous contrat. En 2024, nous avons continué à réduire les émissions provoquées par la distribution des médicaments en ayant moins recours au fret aérien et davantage recours au transport ferroviaire et par voie d'eau, qui présentent une empreinte carbone plus faible. Nos initiatives de décarbonation sont aussi passées par l'augmentation de l'efficacité en carburant des camions et des containers maritimes, par l'amélioration de la logistique pour les livraisons intraeuropéennes et par l'essai de véhicules électriques et à gaz naturel pour le transport urbain. Nous avons également revu nos emballages afin d'en réduire le volume et d'optimiser les cargaisons, tout en regroupant les expéditions et en mutualisant les transports pour limiter le nombre de camions sur la route.

Afin de soutenir nos efforts de décarbonation, nous œuvrons activement pour :

- Identifier et remplacer les matières premières ayant la plus forte empreinte carbone et optimiser les processus de production (par exemple : décarbonation des principes actifs).
- Réduire le recours à des ressources vierges et optimiser la réutilisation des matériaux.
- Réduire les émissions issues du transport et de la distribution de nos produits.
- Évaluer la faisabilité de la relocalisation de notre production vers des pays présentant des réseaux énergétiques générant moins de carbone.

Réduire les autres émissions de la chaîne de valeur.
Bien que les déplacements professionnels et les trajets domicile-travail n'aient représenté que 2 % de nos émissions en 2024, nous prenons des mesures concrètes pour les réduire :

- Travail hybride.
- Politique limitant l'avion pour les déplacements professionnels.
- Mesures visant à inciter les collaborateurs à utiliser des solutions durables, comme les transports en commun, le vélo et les véhicules électriques hybrides ou 100 % électriques.

Pour nous attaquer au 1 % d'émissions de GES générées par les déchets industriels, nous nous sommes aussi engagés à éliminer toute mise en décharge dans nos sites de production lorsque l'infrastructure locale de traitement des déchets le permet. Vous trouverez de plus amples informations sur ce volet de notre démarche dans la partie intitulée Réduire la mise en décharge.

Site d'Opella à Compiègne. Compiègne, France.

→ Prochaines étapes.

En améliorant l'efficacité opérationnelle, en investissant dans les énergies renouvelables et en intégrant le développement durable dans nos pratiques de production, nous avons accompli des progrès significatifs dans la réduction de nos émissions de scope 1 et 2. Et nous sommes déterminés à poursuivre ces efforts à l'avenir.

Si les émissions de scope 3 posent des défis tout particuliers en raison du manque de données et de la fragmentation de la chaîne de valeur, nous posons aujourd'hui les fondations qui nous permettront de surmonter ces difficultés. En incitant nos fournisseurs à s'engager plus résolument, en améliorant la qualité des données et en nous alignant sur des initiatives du secteur et des normes telles que la SBTi, nous avons pour objectif d'accélérer notre parcours de décarbonation.

Réduire les déchets et embrasser la circularité.

Enjeux matériels.
Gestion et recyclage des déchets.
Écoconception des produits.

Dans un monde aux ressources finies, nous ne pouvons pas nous permettre de rester dans le cycle « prélever, fabriquer, générer des déchets ». Nous avons besoin de changer d'approche. Nous devons en faire davantage avec moins et transformer les déchets en ressources. Notre parcours nous mènera à concevoir nos produits en embrassant la circularité, depuis la production jusqu'à l'élimination en fin de vie. Nous voulons remettre en question notre dépendance au plastique vierge pour nos emballages, qui est actuellement la norme du secteur (et souvent une exigence légale) pour assurer la sécurité des médicaments. Il est temps de repenser les possibles tout en continuant de protéger les consommateurs.

Notre engagement.

Nous avons pour objectif d'éliminer les déchets issus de nos processus de production tout en réduisant l'impact environnemental du cycle de vie de nos produits.

Nos objectifs[12].

Sites sans mise en décharge d'ici 2025.

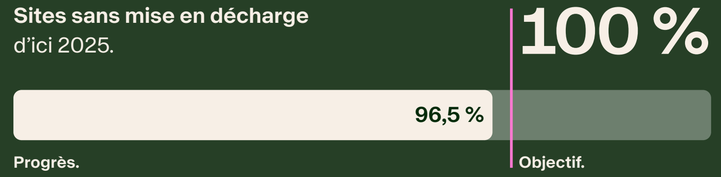

Réduction du plastique vierge dans les produits hors médicaments d'ici 2030 par rapport à 2024.

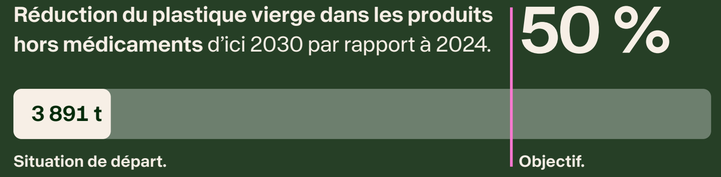

Emballages recyclables d'ici 2030.

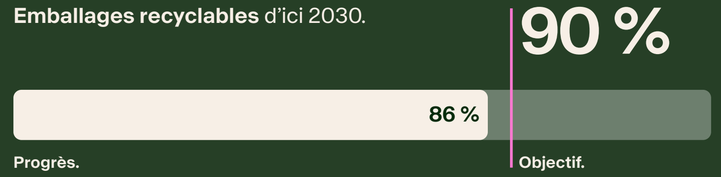

Politique.

↗ Économie circulaire et gestion des déchets.
↗ Écoconception.

12 Pour de plus amples informations sur le périmètre et la définition des objectifs, consulter la partie Note méthodologique.

Notre stratégie.

En tant qu'acteur majeur du marché des médicaments sans ordonnance, nous sommes déterminés à supprimer les déchets de nos activités de production et à faire avancer l'innovation durable en matière d'emballages et de publicités sur le point de vente (PLV)[13]. Nous nous mobilisons pour rendre nos processus plus circulaires, réduire l'utilisation de plastique vierge et diminuer les émissions de carbone sur notre portefeuille d'emballages.

Nous abordons cette transformation de manière globale, en cherchant l'équilibre entre la responsabilité environnementale et notre mission consistant à fournir des solutions de santé abordables et accessibles.

13 Publicité sur le point de vente (PLV) : il s'agit des outils publicitaires utilisés en magasin afin d'attirer l'attention des clients et de mettre en avant les produits. Par exemple, il est possible d'installer des affiches, des panneaux et des présentoirs, que l'on voit près des caisses ou sur les étagères.

Réduire la mise en décharge.

Tous nos sites ont déployé un système de gestion environnementale conforme aux principes de la norme ISO 14001, et six d'entre eux ont obtenu la certification ISO 14001. Ces systèmes nous aident à améliorer l'efficacité des ressources et à réduire les déchets de façon systématique.

Nous sommes déterminés à éliminer les déchets des opérations de nos sites en donnant la priorité à la réduction, à la réutilisation et à l'élimination responsable au sein de l'ensemble de nos sites de production. Notre stratégie met l'accent sur la réduction des déchets industriels et le renforcement de l'économie circulaire dans les processus. En 2024, 96,5 % de nos déchets industriels ont été redirigés afin de ne pas partir à la décharge, ce qui nous rapproche de notre objectif de zéro mise en décharge depuis nos sites de production.

En 2024, nous avons également poursuivi notre travail avec nos prestataires en gestion des déchets pour passer en revue nos flux de déchets de manière détaillée. Ensemble, nous identifions les opportunités de réduction et les méthodes pour améliorer continuellement les pratiques de tri, de collecte et de réutilisation afin de faire progresser notre objectif global en matière d'environnement et d'efficacité des ressources.

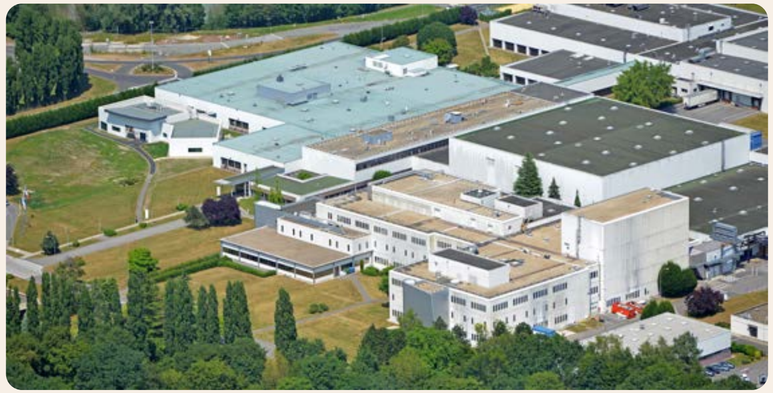

Site d'Opella à Compiègne. Compiègne, France.

Voir de la valeur là où d'autres voient des déchets.

Site d'Opella à Chattanooga. Tennessee, États-Unis.

C'est en 2019 que le site d'Opella à Chattanooga a initié sa démarche zéro mise en décharge. En 2024, il atteignait son objectif. Les collaborateurs du site ont minutieusement passé en revue et catégorisé l'ensemble de nos déchets, puis identifié des solutions alternatives pour chaque catégorie.

Nous avons collaboré avec les recycleurs, les entreprises de collecte des déchets et les incinérateurs, et avons contourné les coûts plus élevés grâce à une logistique créative et une planification détaillée. L'équipe locale a mis en place des stations de recyclage et a sensibilisé les collaborateurs à la gestion des déchets, en veillant à ce que tout le monde soit bien impliqué dans le processus.

Nos efforts ont permis d'éviter la mise en décharge de 845,4 tonnes de déchets, ce qui correspond à une diminution d'environ 90 % par rapport aux données de départ en 2019.

Concevoir nos emballages pour une économie circulaire.

Afin de rendre nos emballages plus durables, notre stratégie recherche l'équilibre entre améliorations à court terme et innovations à plus long terme, en mêlant des évolutions progressives à des avancées révolutionnaires ayant le potentiel de refaçonner tout le secteur du conditionnement dans le monde de la santé.

En 2024, nous avons établi un point de référence pour soutenir nos objectifs en matière de conditionnement durable, ce qui nous a aidés à affiner notre feuille de route et à identifier les projets prioritaires.

Nous avons constaté que nous utilisions 3 891 tonnes de plastique vierge pour nos produits hors médicaments et que 75 % de nos emballages primaires, ainsi que 98 % de nos emballages secondaires, étaient constitués de matériaux recyclables. En moyenne, 86 % des emballages de nos produits, exprimés en tonnes, sont donc recyclables.

Notre approche du conditionnement durable s'appuie sur les principes de l'écoconception et de l'économie circulaire : retirer, réduire, réutiliser, remplacer et recycler. Ces « 5 R », qui sont inclus dans les lignes directrices pour un conditionnement durable que nous avons adoptées en 2024, guident nos priorités stratégiques :

1. Réduire l'utilisation de matériaux au minimum.
2. Supprimer progressivement le plastique vierge en faveur du plastique biosourcé.
3. Rechercher des matériaux recyclables, les blisters étant parmi les priorités.

En 2024, nous avons réalisé des progrès dans toutes nos priorités stratégiques.

- Nous avons éliminé les notices de presque tous nos compléments alimentaires en introduisant des QR codes renvoyant vers la notice numérique.
- Nous avons commencé à explorer des solutions de conditionnement plus durables pour nos compléments alimentaires, par exemple un flacon en PE biosourcé pour Magne Kids.
- Nous sommes un membre actif du Dry-Moulded Bottle & Blister Collective de PulPac, une collaboration entre entreprises du secteur pharmaceutique, de la santé grand public et des biens de grande consommation dédiée à la mise au point de matériaux d'emballage révolutionnaires à base de carton.

Boucler la boucle.

Partenariat avec TerraCycle. Amérique du Nord.

Dans le cadre de notre mobilisation pour éliminer les déchets et intégrer l'économie circulaire tout au long du cycle de vie de nos produits, Opella a fait équipe avec TerraCycle pour offrir aux consommateurs une solution de recyclage pour les emballages difficiles à traiter. Lancé en 2021 avec deux de nos marques, le programme s'est élargi en 2024 afin de couvrir l'intégralité de notre portefeuille de marques vendues en Amérique du Nord.

Grâce au programme, les consommateurs peuvent s'inscrire en ligne, collecter des emballages de produits utilisés et les envoyer directement à TerraCycle. Les matériaux sont alors triés, puis transformés en nouveaux objets promis à une longue vie, comme des bacs de rangement, des palettes ou du mobilier d'extérieur, évitant ainsi à des ressources précieuses de finir à la décharge.

Cette initiative reflète notre conviction que l'écoresponsabilité doit être pratique, participative et incorporée dans l'expérience quotidienne de nos marques.

Passer à des publicités sur le lieu de vente (PLV) durables.

Avancer vers l'utilisation de PLV durables contribue également à faire progresser l'économie circulaire chez Opella. En passant à des matériaux recyclés et recyclables, nous réduisons notre dépendance envers les ressources vierges et nous prolongeons l'utilisation des matériaux, deux principes clés de l'économie circulaire.

Nous avons pour objectif de standardiser les PLV au sein de nos marchés et de réduire les déchets au minimum. En 2024, nous avons réalisé des progrès substantiels.

- En Europe, 95 % de nos supports publicitaires étaient composés à 80 % de contenu recyclé et sont entièrement recyclables grâce à notre collaboration avec le fournisseur HH Global. Ces efforts ont contribué à réduire les émissions de GES de ces matériaux de 42 % et nous ont valu de figurer dans la shortlist des World Sustainability Awards pour la catégorie « collaboration extérieure ».
- Nous avons réduit les PLV carton (dépliants, brochures…) de 60 % par rapport à 2021.

PLV en Europe.

95 %

sont constituées à 80 % de contenu recyclé et entièrement recyclable.

PLV en pharmacie. São Paulo, Brésil.

→ Prochaines étapes.

Nous avons réalisé des progrès substantiels dans la réduction des déchets au sein de nos sites de production et dans l'intégration des principes de l'économie circulaire dans nos opérations, particulièrement grâce à la conception d'emballages plus durables, à l'utilisation accrue de matériaux recyclés et à l'innovation dans les formats recyclables. Ces efforts peuvent réduire l'impact environnemental de nos produits tout au long de leur cycle de vie et témoignent de notre engagement en faveur de notre ambition : Une planète saine.

Néanmoins, éliminer totalement les déchets, sur site comme dans les produits, reste un défi de taille en raison de la diversité des infrastructures, de la réglementation et des systèmes de gestion des déchets d'une région à l'autre. L'un des plus grands défis à relever pour faire passer les initiatives circulaires à plus grande échelle sera d'identifier des matériaux durables capables de répondre aux normes de sécurité, de stabilité et de qualité les plus exigeantes de notre secteur.

Pour relever ces défis, nous voulons renforcer nos progrès : étendre nos programmes zéro déchet en décharge, intégrer encore plus l'éco-conception dans nos produits, co-créer des solutions circulaires avec nos partenaires et inciter les consommateurs à adopter des pratiques de réutilisation.

Préserver les écosystèmes.

Enjeux matériels.
Produits pharmaceutiques dans l'environnement.
Protection de la biodiversité et des écosystèmes.

La biodiversité et la disponibilité de l'eau douce sont essentielles à la santé humaine. Elles constituent également le fondement de nombreux produits Opella, des principes actifs naturels aux remèdes issus des plantes. Le déclin de la nature et de la qualité de l'eau douce signe aussi le recul de notre accès à des ressources sûres, efficaces et durables. La protection de la biodiversité et de l'eau douce joue un rôle crucial pour nous permettre d'innover, de bâtir des chaînes d'approvisionnement résilientes et de servir nos consommateurs pendant des générations.

Notre engagement.

Nous avons pour objectif de protéger la biodiversité, de réduire nos prélèvements d'eau et de réduire au minimum la présence de produits pharmaceutiques dans l'environnement.

Nos objectifs[14].

Emballages consommateur en carton issu de sources certifiées d'ici 2025.

Réduction des prélèvements d'eau d'ici 2030 par rapport à 2019.

Politique.

↗ Biodiversité.
↗ Produits pharmaceutiques dans l'environnement.
↗ Gestion de l'eau.

14 Pour de plus amples informations sur le périmètre et la définition des objectifs, consulter la partie Note méthodologique.

Notre stratégie.

La préservation de la biodiversité, de l'eau et des écosystèmes est indispensable pour protéger la santé humaine et sécuriser les ressources naturelles dont nos produits dépendent. Afin de réduire notre impact sur les écosystèmes, nous avons identifié trois leviers :

1. Optimiser la gestion de l'eau.
2. Contrer les risques posés par les produits pharmaceutiques dans l'environnement[15].
3. Gérer la façon dont nous affectons la biodiversité.

Partout dans le monde, nos actions consistent par exemple à :

- Assurer une gestion méticuleuse de l'eau : en 2024, nous avons réduit nos prélèvements d'eau de plus de 7 % par rapport à 2019.
- Appliquer des mesures rigoureuses afin de réduire la présence de produits pharmaceutiques dans l'environnement. Tous nos sites ont réalisé des analyses de risque et défini des plans d'action spécifiques dans ce domaine.
- Comprendre les conséquences de nos opérations et de notre chaîne de valeur sur la biodiversité et les écosystèmes, ainsi que notre dépendance à leur égard.

Optimiser la gestion de l'eau.

L'eau est vitale pour nos opérations. Elle constitue un ingrédient de nos produits, permet le nettoyage de nos équipements et assure le respect de normes de pureté élevées au cours de la fabrication. Notre approche met l'accent sur l'utilisation responsable de l'eau, l'évaluation des risques locaux et l'innovation en faveur de la préservation.

L'année dernière, nous avons poursuivi l'application de nos plans locaux de gestion de l'eau afin de nous rapprocher de notre objectif de réduction de la consommation hydrique. Nous avons modernisé nos équipements pour accroître notre efficacité, réparé des fuites et optimisé la consommation d'eau lors des tâches très consommatrices, comme le nettoyage. Nous avons ainsi réduit nos prélèvements d'eau de 7,2 % par rapport à 2023.

Nous sommes conscients que l'accès à une eau propre et la gestion durable des ressources hydriques jouent un rôle critique, tant pour l'environnement que pour la santé humaine. Si nos opérations directes ont une empreinte hydrique relativement limitée, nous comprenons que des difficultés peuvent surgir dans l'utilisation et la qualité de l'eau à différentes étapes de notre chaîne de valeur, de l'approvisionnement en matières premières à l'utilisation et à l'élimination de nos produits. Bien que nous n'ayons pas encore formellement défini de stratégie de gestion de l'eau, nous nous engageons à améliorer notre compréhension de notre impact hydrique et de nos dépendances à l'avenir.

Prélèvements d'eau.

-7,2 %

par rapport à 2023.

15 Produits pharmaceutiques dans l'environnement : présence de principes pharmaceutiques actifs dans l'eau potable et l'eau de surface (lacs et cours d'eau), ainsi que dans le sol, suite à des rejets des sites de production ou à l'excrétion humaine après ingestion.

Une utilisation plus raisonnée de l'eau.

Site d'Opella à Origgio. Lombardie, Italie.

En 2024, notre site d'Origgio, en Italie, a significativement réduit sa consommation hydrique : il a en effet économisé plus de 40 000 m³ d'eau, soit l'équivalent de seize piscines olympiques.

Un refroidissement plus intelligent.
En découplant ses deux tours de réfrigération et en utilisant l'air ambiant lorsque les conditions le permettent, le site a économisé 34 800 m³ d'eau.

Une irrigation plus verte.
Cartographier les espaces verts, réparer les fuites et optimiser les horaires et les durées d'arrosage a conduit à une économie de 5 000 m³.

Une mise en bouteille plus propre.
Le fait de mettre en bouteille les lots d'Enterogermina à plus haute concentration après les lots à plus faible concentration a réduit les besoins de nettoyage, pour une économie de 1 500 m³.

Le site est également en train de repenser ses systèmes de gestion des eaux usées afin de réutiliser les eaux grises pour la chaufferie, le refroidissement et les services industriels.

Lutter contre la présence de produits pharmaceutiques dans l'environnement.

Nous savons que les résidus pharmaceutiques peuvent avoir un effet sur les écosystèmes et sur la qualité de l'eau et contribuer à la résistance aux antibiotiques. Les produits pharmaceutiques dans l'environnement proviennent principalement de l'utilisation et de l'élimination de la part des clients, et dans une moindre mesure des sites de production.

Pour comprendre les conséquences de notre processus de production, tous nos sites ont complété des analyses de risques liés aux produits pharmaceutiques dans l'environnement et ont défini des plans d'actions spécifiques, site par site. Nous nous attaquons aux effets de nos opérations directes en gérant les rejets d'eaux usées de nos sites.

Par exemple, nous traitons les effluents industriels avant le rejet afin de limiter les contaminants, en utilisant soit nos propres stations de traitement des eaux usées, soit des équipements externes. Au sein de ces stations, la maintenance et l'optimisation sont constantes. Sur site, les équipes santé et sécurité assurent le respect des normes de gestion des eaux usées, surveillent la qualité et réduisent la pollution au minimum. Chaque site met en œuvre un plan de gestion des émissions ciblant la présence de produits pharmaceutiques dans les eaux usées, établit des objectifs de rejet sûrs et mène des études complémentaires pour combler les lacunes dans nos connaissances et appliquer les mesures de réduction. Certains sites ont déployé des technologies avancées, telles que la filtration par charbon actif ou par membrane, pour réduire au minimum la quantité de principes actifs rejetés dans l'environnement.

Comprendre et gérer notre influence sur la biodiversité.

En 2022, au sein de Sanofi, nous avons évalué les risques liés à la biodiversité pour toutes nos activités de production à l'aide de la base de données Integrated Biodiversity Assessment Tool (IBAT).

Nous avons ainsi pu constater que seuls trois de nos sites sont situés dans des zones sensibles à la biodiversité ou à proximité. Notre influence sur la biodiversité provient majoritairement de notre chaîne de valeur plutôt que de nos sites propres.

En nous fondant sur ces résultats, nous avons temporairement mis à l'arrêt les plans de gestion de la biodiversité au niveau des sites, notre priorité étant de mieux comprendre les conséquences étendues de notre chaîne de valeur.

En 2024, nous avons commencé à revoir cette évaluation afin de mesurer à la fois notre empreinte en matière de biodiversité et notre dépendance aux écosystèmes, en mettant tout particulièrement l'accent sur nos produits, nos emballages et nos ingrédients.

Cette analyse emploie des méthodologies et des outils du Science Based Targets Network, le cadre de la Taskforce on Nature-Related Financial Disclosures et les recommandations de la CSRD. Nous adapterons notre stratégie en fonction de ces résultats.

Parties prenantes de l'évaluation Integrated Biodiversity Assessment Tool (IBAT). 2022.

Protéger les écosystèmes forestiers.

Notre modèle économique s'appuie sur les dérivés du bois, qui sont indispensables à l'emballage de nos produits.

Nous approvisionner en carton issu de sources responsables est donc essentiel pour contribuer à la protection des forêts, qui comptent parmi les écosystèmes les plus importants de la planète. Elles abritent plus de 80 % des espèces et jouent un rôle essentiel dans le maintien de la biodiversité, la régulation des cycles de l'eau et le stockage du carbone.

Pour les produits fabriqués au sein de nos sites de production en pleine propriété, nous nous sommes engagés à nous approvisionner uniquement en emballages en carton destinés aux consommateurs certifiés Forest Stewardship Council (FSC), Sustainable Forestry Initiative (SFI) ou Program for the Endorsement of Forest Certification (PEFC). Nous avons ainsi la certitude que le carton utilisé dans nos emballages provient de forêts qui préservent la biodiversité, respectent les droits des peuples indigènes et préviennent la déforestation. En 2024, nous avons progressé vers notre objectif : 97,3 % de nos emballages en carton destinés aux consommateurs étaient issus de sources certifiées.

Emballages en carton destinés aux consommateurs.

97,3 %

issus de sources certifiées.

Agir pour la nature et impliquer les acteurs locaux.

En 2024, nous avons intensifié nos actions pour préserver les habitats, renforcer la résilience des écosystèmes et associer les habitants à la protection de l'environnement.

Redonner vie aux forêts.
Durant le mois de la Terre, nous avons fait équipe avec l'organisation One Tree Planted pour soutenir le projet de restauration des forêts d'Angleterre. Nos dons ont contribué à la restauration de 425 hectares, élargissant ainsi des espaces forestiers qui constituent des puits de carbone, des viviers de biodiversité et des sources d'avantages sociaux et économiques.

Soutenir la biodiversité.
Sur les sites de Suzano (Brésil) et de Chattanooga (États-Unis), nous avons installé des ruches pour améliorer les habitats et sensibiliser nos collaborateurs. Ces ruches ont produit du miel local, soutenu la flore native des lieux et mobilisé les collaborateurs et leurs familles.

À Chattanooga, certains collaborateurs ont aussi fait du bénévolat auprès de Lookout Mountain Conservancy pour entretenir les sentiers et cultiver des jardins partagés.

Éducation environnementale.
À Suzano, le nouveau Planet Care Center offre des programmes pratiques sur le compostage, les plantes natives et la préservation de l'eau aux collaborateurs, aux familles et aux habitants.

→ Prochaines étapes.

Qu'il s'agisse de réduire l'utilisation d'eau et les résidus pharmaceutiques ou de cartographier les risques liés à la biodiversité et nos dépendances aux écosystèmes, nous agissons concrètement à travers nos sites et notre chaîne de valeur. Néanmoins, les défis demeurent : concilier croissance et ressources limitées, gérer les chaînes d'approvisionnement et agir sur les effets environnementaux que nous ne maîtrisons pas directement.

Pour répondre à ces défis, nous renforçons nos capacités de suivi, mettons en place dans nos sites de production des solutions efficaces pour réduire nos effets (par exemple le traitement quaternaire), approfondissons la coopération avec nos fournisseurs et partenaires, et faisons de la responsabilité environnementale un principe clé de la conception et de l'approvisionnement.
La protection de la nature est un défi que nous partageons tous, et nous sommes déterminés à aller de l'avant.

3. Une société saine.

31 → Promouvoir un environnement de travail inclusif et sûr.

37 → Mieux prendre soin de votre santé.

40 → Favoriser un impact positif envers nos communautés.

Promouvoir un environnement de travail inclusif et sûr.

Enjeux matériels.
Conditions de travail.
Égalité de traitement et d'opportunités.

Chez Opella, créer un cadre de travail sécurisant et ouvert à tous où chacun peut s'épanouir pleinement est au cœur de notre identité, et c'est une condition sine qua non de notre état d'esprit de challenger. Nous protégeons la santé et le bien-être de nos collaborateurs grâce à des normes de sécurité élevées, un accompagnement en faveur de la santé mentale et des modalités de travail flexibles. L'inclusion est indispensable : c'est le fondement même de l'innovation et de la confiance. Nous veillons à l'égalité des chances et donnons à chacun la possibilité de s'exprimer. Grâce au bénévolat, nous renforçons la détermination des collaborateurs et resserrons les liens humains. Nos programmes sont conçus pour bâtir un environnement de travail où les collaborateurs ne sont pas seulement protégés, mais encouragés à évoluer. Car lorsque nos collaborateurs s'épanouissent, notre mission consistant à rendre la santé accessible à tous progresse également.

Notre engagement.

Notre objectif est de créer un cadre de travail sécurisant et ouvert à tous où chacun peut s'épanouir pleinement.

Nos objectifs[16].

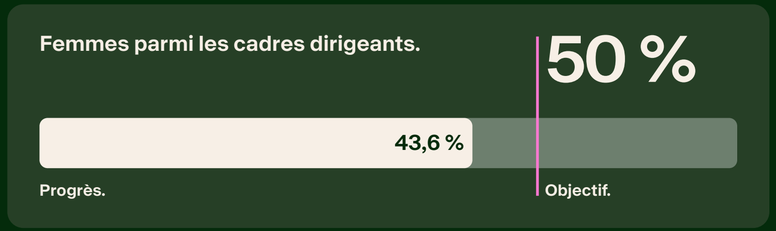

Politique.

↗ Bien-être des collaborateurs.
↗ Notre position quant à la diversité, l'équité et l'inclusion.
↗ Politique en matière de santé, de sécurité et d'environnement.

16 Pour de plus amples informations sur le périmètre et la définition des objectifs, consulter la partie Note méthodologique.

Notre stratégie.

Nous sommes déterminés à promouvoir l'inclusion, la sécurité et le bien-être dans le cadre de notre culture d'entreprise. Nous nous efforçons d'améliorer le bien-être des collaborateurs grâce à un programme d'avantages exhaustif, des initiatives en faveur du bien-être et des espaces de travail sûrs.

Nous sommes unis par notre état d'esprit de challenger, une véritable culture qui s'appuie sur quatre principes et qui a vocation à remettre en question le statu quo :

1. **Tous ensemble.** Nous veillons les uns sur les autres et nous nous soutenons mutuellement.

2. **Orientés résultat.** Nous engendrons un impact durable avec intégrité.

3. **Courageux.** Nous repoussons les limites avec des idées audacieuses.

4. **Radicalement simple.** Nous rendons la santé quotidienne aussi simple qu'elle devrait l'être.

C'est ainsi que nous donnons à nos équipes les moyens d'avancer, et que nous faisons avancer notre mission.

Mobiliser nos collaborateurs et agir en faveur du bien-être.

Des collaborateurs motivés et en bonne santé : voilà le socle de nos performances et de notre culture. Nous favorisons le bien-être grâce à une stratégie globale pilotée par notre directeur des ressources humaines et nourrie par l'écoute des équipes, les analyses comparatives et les suggestions des collaborateurs, via notre comité mondial pour le bien-être.

Bâtir une culture du soin et de l'inclusion.
Notre programme All Well s'appuie sur quatre piliers : Des corps sains, Des esprits sains, Des finances saines et Une culture de travail saine. Notre but : adopter une approche globale du bien-être. Le programme comprend des services de santé de haute qualité, des initiatives en faveur du bien-être, des ressources pédagogiques, une assistance médicale en cas de voyage et un accompagnement professionnel pour la santé mentale.

Nos Challengers de Bogota. Bogota, Colombie.

Le programme All Well.

Des corps sains. Nous fournissons des services de santé de haute qualité et inclusifs à l'ensemble de nos collaborateurs et des personnes à leur charge, sans exclusions pour cause de maladie chronique ou préexistante. Les collaborateurs bénéficient d'un congé maladie et ont accès à des programmes locaux en faveur du bien-être : défis de marche à pied (appli Walk Well), campagnes de prévention sanitaire sur des sujets tels que le tabagisme, la vaccination et la santé cardiaque, repas sains au restaurant d'entreprise (système Green Apple de conseils nutritionnels) et initiatives sportives globales telles que la Sanofi Cup, un challenge sportif mondial qui renforce l'esprit de camaraderie et encourage l'activité physique dans toutes les équipes.

Des esprits sains. Nous œuvrons en faveur du bien-être psychologique grâce au programme d'assistance collaborateurs, qui assure un accompagnement confidentiel et partage des ressources sur la résilience 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Les responsables d'équipe sont encouragés à mener des contrôles en matière de bien-être tous les trimestres, et tous les collaborateurs ont accès à Winning Healthy Minds, un programme de formation de Sanofi.

Une culture de travail saine. Nous investissons en faveur d'environnements de travail qui mettent l'humain au centre et favorisent le bien-être et l'inclusion. Certains de nos sites proposent des espaces fitness, des douches, des pièces dédiées au bien-être ou à l'allaitement, et des espaces silencieux. Les modalités de travail flexibles, comme le temps partiel, le télétravail et le partage de poste sont proposées dans le monde entier en fonction des postes et du contexte local.

Des finances saines. Nous accompagnons nos collaborateurs à toutes les étapes de leur vie grâce à des pensions de retraite compétitives, des plans d'épargne et une protection contre les accidents de la vie, comme l'invalidité et le décès. Grâce au plan d'achat d'actions à destination des employés, les collaborateurs éligibles peuvent acheter des actions à des conditions avantageuses, ce qui renforce l'autodétention et l'engagement sur le long terme.

Your voice.
Notre enquête Your Voice est un élément fondamental de notre stratégie d'écoute. Menée une fois par an dans soixante langues différentes, elle est assurée par une plateforme tierce sécurisée, fournit des retours en temps réel et favorise la planification au niveau des équipes. Elle est conforme au règlement général sur la protection des données (RGPD), ce qui garantit la confidentialité des réponses.

En 2024, nous avons atteint un taux de participation de 90 % (par rapport à 86 % en 2023). Les principaux points forts qui se sont dégagés de l'enquête sont l'équité et l'inclusion, la collaboration entre collègues et le soutien de la part de la direction. En revanche, les retours ont indiqué que la charge de travail pourrait être améliorée. Notre score d'engagement est passé à 7,7 en 2024, par rapport à 7,6 en 2023. Les résultats de l'enquête alimentent aussi bien les décisions au niveau mondial que les améliorations locales, et ils sont passés en revue par l'équipe de direction.

En parallèle et en fonction des contextes, nous mobilisons les collaborateurs grâce aux comités d'entreprise, aux commissions et aux représentants du personnel.

Purpose Day 2024. Jakarta, Indonésie.

Bénévolat : le Purpose Day.
Une action qui a du sens, voilà qui résume notre culture. Tous les ans, en octobre, Purpose Day, notre initiative en faveur du bénévolat, permet aux collaborateurs de contribuer à des actions sociales et environnementales qui leur tiennent à cœur.

En 2024, 60 % des employés ont participé, ce qui représente une contribution de 26 475 heures. Ensemble, ils ont soutenu 36 ONG, sont venus en aide à 180 673 personnes, ont planté 7 652 arbres, ont fait don de 661 filtres à eau et ont distribué 52 500 kits d'hygiène et 1 920 repas.

Taux de participation des collaborateurs.

60 %

Nombre de personnes ayant bénéficié du programme.

180 673

Nombre d'heures mobilisées.

26 475

Une culture sous le signe du soin.

Conversation sur l'avancement des femmes dans le monde du travail. Budapest, Hongrie.

Chez Opella, nous comprenons que la santé s'étend bien au-delà de l'environnement de travail, jusque dans nos maisons et nos quotidiens. Accompagner nos collaborateurs confrontés à des maladies graves, comme le cancer, représente un engagement fort pour nous. En 2024, nous avons lancé « Cancer & Work: Acting Together », une initiative exhaustive en faveur des collaborateurs confrontés au cancer ou à une autre maladie grave. Le programme œuvre en faveur de leur bien-être financier, émotionnel et social, propose des modalités de travail flexibles et assure le maintien du poste, du salaire et des avantages pour une durée pouvant aller jusqu'à douze mois.

Les collaborateurs prenant soin d'un membre de leur famille touché par un cancer ont également accès à des modalités de travail flexibles et à un congé proche aidant non rémunéré. De plus, notre programme d'assistance destiné aux collaborateurs offre un accompagnement psychologique aux patients atteints de cancer et à leurs aidants, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Nous sommes fiers de cette initiative, qui reflète notre volonté de bâtir un environnement de travail à même de soutenir et de prendre soin de notre plus grand atout : nos collaborateurs.

Cultiver l'inclusion et la croissance.

Chez Opella, nous donnons à nos collaborateurs les moyens de progresser en leur proposant des formations, des évaluations de leurs performances et une plateforme carrière. Nous les aidons ainsi à prendre des décisions éclairées tout au long de leur carrière et à prendre en main leur parcours professionnel. Nous veillons à l'égalité des chances et bâtissons une culture basée sur le respect et l'équité. Nous voulons façonner un environnement de travail au sein duquel chacun peut s'épanouir, sans discriminations.

Permettre aux collaborateurs de piloter leur carrière.
Guidés par l'équipe mondiale People Success et soutenus par le directeur des ressources humaines et le comité exécutif, la gestion et le développement des talents font partie intégrante de notre agenda stratégique. Le comité exécutif passe les talents en revue tous les trimestres, en mettant l'accent sur la relève de l'encadrement et son développement.

Nous nous engageons pour élargir les compétences de nos collaborateurs et soutenir l'amélioration continue grâce à une approche collaborative impliquant l'équipe Global Learning et les Capability Academies. Ce travail d'équipe nous permet de nous assurer que chaque collaborateur a bien conscience des ressources d'apprentissage et de développement que nous proposons et peut en bénéficier. En 2024, nos collaborateurs ont complété 70 468 heures de formation.

Développement des compétences.
Nous sommes en train de mettre au point un système d'information des ressources humaines intégré qui comprend une nouvelle plateforme d'apprentissage. Celle-ci liste les compétences nécessaires à notre matrice d'emplois et analyse les écarts pour éclairer les stratégies de montée en compétences et d'acquisition de nouvelles compétences.

Développement des talents.
Cette composante est pilotée par les responsables et par les collaborateurs People & Culture, qui organisent des ateliers et des séances de coaching pour évaluer les talents et planifier la relève.

Les collaborateurs sont encouragés à mettre au point leur plan de développement individuel et à l'analyser régulièrement avec leurs responsables pour les aider à progresser et à avancer dans leur carrière. Grâce à la plateforme carrière, ils reçoivent des recommandations personnalisées pour des postes à temps plein, des opportunités de réseautage et des programmes de mentorat, autant d'atouts pour avancer avec assurance dans leur carrière.

Déployer son plein potentiel et faire avancer l'équité.
Par son essence même, la mission d'Opella – simplifier la santé quotidienne pour la rendre aussi simple qu'elle devrait l'être – s'accompagne d'un engagement fort : créer une entreprise de santé innovante, fidèle à la diversité des consommateurs que nous accompagnons, et favoriser un environnement où chacun est valorisé et inclus.

Nos actions sont donc guidées par les quatre principes suivants.

- Nous nous engageons à cultiver des perspectives diversifiées, qui soutiennent l'innovation et une meilleure santé quotidienne pour les consommateurs du monde entier.
- Nos pratiques de recrutement et de promotion seront toujours basées sur l'égalité des opportunités d'emploi et sur un système basé sur le mérite qui reconnaît la performance et le potentiel.
- L'inclusion soutient l'innovation, et notre approche a un objectif explicite : créer un environnement favorisant un sentiment d'appartenance, grâce auquel les collaborateurs peuvent exprimer leur véritable identité au travail.

Nos collaborateurs constituent notre plus grand atout et jouent un rôle primordial dans nos performances commerciales. Nous sommes convaincus que donner des opportunités de réussite et de leadership est essentiel. En accord avec la démarche de Sanofi, nous avons inclus ces principes fondamentaux dans notre formation globale sur notre code de conduite, qui est obligatoire pour tous les collaborateurs.

Nous avons mis en place des mesures telles que le congé parental pour tous (quatorze semaines pour tous les parents, quelle que soit la structure familiale) afin de soutenir le bien-être des collaborateurs et l'équilibre entre vie privée et vie professionnelle.

En matière de rémunération, notre stratégie repose sur l'équité et le respect des standards du marché. Depuis 2021, nous utilisons le plan d'action global pour l'égalité salariale de Sanofi afin de mener des évaluations à intervalles réguliers. En 2024, les hommes gagnaient, en moyenne, 11,9 % de moins que les femmes chez Opella. Cet écart est dû à la répartition des postes et à l'ancienneté et non à un manque d'équité structurel. Nous restons mobilisés pour surveiller l'égalité des rémunérations et résoudre les éventuels problèmes dans le cadre de notre stratégie globale en matière de talents, dans le respect des réglementations applicables.

Dans le cadre de notre engagement en faveur d'une direction inclusive, nous aspirons à renforcer la parité hommes-femmes parmi les cadres dirigeants. En 2024, 43,6 % des cadres dirigeants d'Opella étaient des femmes.

Suite à une étude interne menée en 2024, nous mettons au point une feuille de route plus détaillée pour approfondir l'engagement dans l'ensemble de nos équipes et de nos marchés.

Nous allons continuer à innover et à adapter nos initiatives au fil du temps afin de répondre aux besoins de l'entreprise et de nous conformer à la réglementation applicable, dans le respect des contextes locaux.

Femmes parmi les cadres dirigeants.

43,6 %

Assurer la sécurité de nos équipes.

Pour Opella, offrir à tous un environnement de travail sûr et sain, que ce soit sur nos sites de production, dans nos bureaux ou sur la route, est une priorité absolue. Nos collaborateurs, nos prestataires et nos travailleurs temporaires sont tous couverts par notre politique Santé et sécurité. Pour soutenir cette priorité, nous avons mis au point une stratégie Santé, sécurité et environnement (SSE) qui repose sur un système SSE, lui-même aligné sur les normes ISO.

Notre politique Santé, sécurité et environnement (SSE) repose sur une culture de la SSE et sur la responsabilisation à tous les niveaux. Chacun est garant de la prévention des accidents et des risques sanitaires et doit œuvrer en faveur du bien-être au travail. Soutenue par l'équipe mondiale SSE et les services SSE locaux, ainsi que par les services de médecine du travail, notre stratégie est détaillée dans une feuille de route sur trois ans. Ayant pris notre indépendance en 2025, nous avons préparé une feuille de route indépendante pour 2025-2027.

Notre manuel SSE décrit les normes, les procédures et les méthodes que nous respectons dans le cadre de notre système « planifier, exécuter, vérifier, agir ». Le processus se décompose en trois étapes : évaluation des risques potentiels, vérification des cartes de risques et création de plans d'action correctifs. De plus, nous menons des programmes de médecine du travail qui proposent un suivi médical, des vaccinations, des interventions d'urgence et des postes de travail ergonomiques. Consciente de l'évolution des risques, notre direction SSE a mis au point une feuille de route détaillant les objectifs et les plans d'action pour 2025 et mettant l'accent sur l'atténuation des principaux risques et sur le renforcement de la culture de la sécurité. Les principaux risques comprennent les risques chimiques et liés aux machines, les risques ergonomiques, les collisions avec les chariots élévateurs, l'utilisation d'outils tranchants et les activités dangereuses assurées par les prestataires. Parmi les autres risques, citons le risque de glisser, trébucher ou tomber, l'exposition à des matériaux dangereux et les accidents de la route pour les représentants commerciaux.

Afin d'incarner notre culture de la sécurité, nous avons déployé le programme Leading Safety, qui inclut une part de gouvernance, l'appli Safety Risk Report (SRR), des visites de la direction axées sur la sécurité et une formation à la sécurité routière. En 2024, nous avons lancé l'initiative Ladder Last afin d'éliminer les échelles portatives, qui posaient des risques de sécurité. Nous publions également des rapports d'apprentissage par l'expérience, qui expliquent les incidents et mettent en avant les meilleures pratiques. Notre programme de mise à niveau Sécurité et direction est mis à jour en continu afin de couvrir les nouveaux sujets au fur et à mesure de leur apparition.

La confiance repose sur la transparence. Nous veillons donc à ce que nos données soient systématiquement vérifiées. Nous utilisons un cadre de reporting standard en matière de santé et de sécurité afin d'enregistrer tous les accidents et évènements. Parmi les principaux indicateurs, citons :

- **Zéro accidents graves et décès (0-SIF).**
  Objectif atteint en 2024, par rapport à 1 en 2023.

- **Taux de fréquence total des accidents du travail déclarés (TRI-FR).**
  Il a diminué, passant de 1,9 en 2023 à 1,6 en 2024. Le nombre d'accidents du travail déclarés a diminué de 21 %, passant de 39 en 2023 à 31 en 2024.

- **Taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt de travail (LTI-FR).**
  Il a diminué, passant de 1,0 en 2023 à 0,97 en 2024.

Ces résultats montrent que nous sommes sur la bonne voie pour créer un environnement de travail plus sûr, en 2025 et au-delà. Toutefois, nous n'oublions jamais que derrière ces statistiques, il y a des réalités humaines. Chaque accident concerne l'un de nos collègues, et cela ne fait que renforcer notre responsabilité de faire toujours mieux. Notre priorité reste de faire en sorte que chacun rentre chez soi en bonne santé à la fin de sa journée de travail, jour après jour.

Prévenir les blessures avant qu'elles se produisent.

Nos rapports d'apprentissage par l'expérience nous aident à enquêter sur les accidents, à en identifier les causes profondes et à prendre les mesures nécessaires pour qu'ils ne se reproduisent pas. En 2024, nous avons commencé à retirer les échelles portatives.

Les chutes depuis les échelles sont un risque majeur. Elles représentent 81 % des accidents dus à des chutes sur les sites de construction. Après la chute grave de l'un de nos collègues, un technicien d'instruments au Mexique, nous avons lancé l'initiative Ladder Last pour éliminer les échelles portatives et les escabeaux. Nous avons remplacé 58 % des échelles par des alternatives plus sûres et nous avons pour objectif d'en supprimer 90 % d'ici 2025, puis l'intégralité d'ici 2026.

Ces initiatives sont le reflet de notre engagement en faveur de la prévention des accidents. En tirant des leçons des incidents passés, nous avons pour objectif d'éliminer les risques vitaux et de protéger nos collègues, de manière que chacun rentre chez soi en bonne santé à la fin de sa journée de travail.

Équipe d'Europe centrale orientale.

Varsovie, Pologne.

→ Prochaines étapes.

À présent devenue une entreprise indépendante, Opella réimagine comment soutenir ses collaborateurs. Nous nous efforçons de mettre au point des programmes en faveur de la sécurité psychologique, nous lançons une stratégie d'inclusion et d'appartenance ciblée et nous encourageons l'investissement des collaborateurs dans des initiatives communautaires qui reflètent nos valeurs.

Nous cherchons à améliorer notre culture de l'écoute grâce à l'enquête Your Voice et nous prévoyons d'investir dans un nouvel outil d'apprentissage pour aider chaque collaborateur à grandir et à s'épanouir. Un système de gestion SSE numérisé et indépendant renforcera la sécurité et la formation sur l'ensemble de nos sites.

Opella reste engagée en faveur du bien-être. En 2025, nous comptons lancer Opella Embrace, une initiative globale qui cible le bien-être mental et physique, la santé financière et l'équilibre entre vie personnelle et vie privée. Ce programme viendra compléter nos avantages existants à l'échelle mondiale, y compris le congé parental pour tous et l'accompagnement en cas de cancer. Car lorsque nos collaborateurs progressent, c'est tout Opella qui avance.

Mieux prendre soin de votre santé.

Enjeux matériels.
Marketing, publicité et communication responsables.
Éducation en matière de santé.

Le cœur de notre mission est de permettre à chacun de prendre en main sa santé. Toutefois, la santé quotidienne reste un sujet complexe, les informations étant souvent floues ou difficiles d'accès.
Nous sommes déterminés à simplifier la santé grâce à la sensibilisation à la prévention, au diagnostic et à l'usage responsable des médicaments.
Dans ce contexte, la transparence est primordiale : en signant des communications claires, inclusives et fondées sur les données scientifiques et en démystifiant les ingrédients des produits, nous visons à renforcer la confiance des consommateurs et à combler l'écart entre intention et action en matière de santé quotidienne.

Notre engagement.

Nous avons pour objectif d'aider les consommateurs à maîtriser leur santé grâce à des campagnes de sensibilisation inclusives.

Nos objectifs[17].

Nombre de personnes sensibilisées chaque année à la santé et au bon usage des médicaments.

100 M

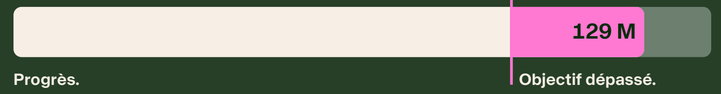

17 Pour de plus amples informations sur le périmètre et la définition des objectifs, consulter la partie Note méthodologique.

Notre stratégie.

Nous avons pour objectif d'éduquer le public aux bons comportements en matière de santé, en mettant l'accent sur la prévention, la sensibilisation, le diagnostic et l'usage responsable des médicaments. Nous nous efforçons d'informer et de sensibiliser le public le plus large possible, en touchant cent millions de personnes par an. Nous souhaitons également améliorer les connaissances en matière de santé des consommateurs en faisant preuve de transparence quant à ce que nos produits contiennent et pourquoi. Enfin, nous prenons nos responsabilités en nous assurant que nos campagnes de communication respectent l'inclusion et les pratiques durables.

Promouvoir les connaissances en matière de santé et le marketing responsable.

Opella s'engage pour donner aux consommateurs les moyens de prendre en charge leur santé grâce à des campagnes d'information à grande échelle, qui se concentrent sur trois domaines : la prévention, la connaissance et le diagnostic des affections, et l'usage responsable des médicaments.

Des campagnes pour changer les comportements et faire progresser la santé quotidienne.
Ces campagnes reposent sur différents canaux, dont les médias, les enquêtes numériques et l'activation client sur les points de vente et lors d'évènements en extérieur.

Les principes essentiels de nos campagnes d'accès à la santé quotidienne.

Un engagement sur le long terme. Ces campagnes sont menées par les marques et représentent un engagement sur le long terme, pas des initiatives ponctuelles.

Une communication claire. Ces campagnes doivent transmettre des messages clairs sur la prévention, les connaissances, le diagnostic et l'usage responsable des médicaments. Le marketing de routine ne relève pas de cette initiative.

Un investissement engagé. Ces campagnes doivent disposer d'un investissement dédié, qui est incorporé à notre planification financière (budget et prévisions).

Portée média unique[18]. Il s'agit du principal KPI médias utilisé pour mesurer le nombre de personnes uniques exposées à nos campagnes.

Des canaux médias diversifiés. Les campagnes peuvent être déployées sur n'importe quel canal média, qu'il soit traditionnel ou numérique.

Cette initiative s'applique au hub Croissance (la structure Marketing et ventes d'Opella), qui inclut les responsables de marque, les équipes médias et les équipes commerciales. Le directeur mondial de la croissance veille à ce que les responsables de marque atteignent les objectifs en matière de portée et de qualité des campagnes de sensibilisation et en matière d'indicateurs clés de performance (KPI), comme la portée média unique et les dépenses de campagne.

Nous avons mis au point un accompagnement pour former nos équipes marketing à la portée média unique (consulter la partie Note méthodologique). Les responsables de l'activation de marque durable apportent une aide concrète aux responsables de marque pour identifier le contenu favorisant un changement de comportement dans la santé quotidienne. L'équipe médias numériques monde émet des rapports de campagne annuels centralisés, y compris sur les principaux KPI, avec le soutien de nos partenaires médias externes.

En 2024, les principales actions ont compris des campagnes de sensibilisation à la santé quotidienne en Europe, au Japon, en Chine et en Australie, qui ont porté sur l'usage responsable des médicaments (par exemple : Doliprane, Essentiale et Ibalgin) et sur les connaissances et le diagnostic des affections (par exemple : Essentiale, Magne, Eve, Buscopan/NoSpa et Ostelin).

Lancée en 2022, cette initiative se poursuivra jusqu'en 2030. Notre objectif est d'atteindre une portée média unique de cent millions de personnes par an sur nos différents canaux. Cet objectif est absolu, quantifiable, orienté résultats et délimité dans le temps. Il concerne les campagnes de sensibilisation menées par les marques dans les pays au sein desquels Opella est présente, avec une valeur de départ de 47 millions d'individus uniques atteints en 2022.

18 La portée média unique (méthode de Metheringham) mesure le nombre de personnes uniques exposées à une campagne médiatique au cours d'une période spécifique. Elle aide les équipes marketing à évaluer combien de fois leurs contenus ont été vus et à optimiser leurs stratégies pour améliorer l'engagement.

Clarifier le rôle de chaque ingrédient dans nos produits.

Chez Opella, nous donnons la priorité à la transparence des ingrédients, en dépassant les dispositions réglementaires pour lister l'ensemble des principes actifs et des excipients de nos médicaments sur les sites de nos marques. Ces informations claires permettent aux consommateurs de mieux maîtriser leur santé.

Fin 2024, six de nos principales marques, dont Magne, Xyzal et Dulcolax, avaient publié en ligne la liste complète de leurs ingrédients. Notre engagement en faveur de la transparence soutient notre mission : rendre la santé accessible à tous.

Promouvoir des contenus publicitaires inclusifs et durables.
Pour Opella, mettre en avant l'équité et l'inclusion dans les messages publicitaires est indispensable. Nous sommes conscients que la santé ne peut se concevoir comme « une solution unique et identique pour tous » et nous souhaitons refléter les différents besoins de nos consommateurs du monde entier. Notre programme Talent Trust recueille les retours de nos équipes publicitaires, ce qui nous permet de nous assurer que nos campagnes sont inclusives et représentatives.

En 2024, nous avons lancé un Guide des comportements durables afin d'éduquer nos équipes marketing et nos partenaires à l'importance de la représentation et du développement durable. Par exemple, nous souhaitons encourager des pratiques durables en présentant des actions positives, comme le fait de privilégier le vélo ou de refuser les sacs en plastique. Nous passons régulièrement en revue nos campagnes pour éliminer les stéréotypes et nous assurer que tous les consommateurs se sentent pris en compte et inclus.

Au fur et à mesure que nous nous adaptons aux contenus générés par IA, nous restons vigilants contre les biais en nous appuyant sur le contrôle humain. En 2024, en Pologne, notre campagne No-Spa a incarné nos principes d'équité et d'inclusion en mettant en scène un casting diversifié et a significativement amélioré nos parts de marché.

Grâce à ces efforts, Opella fait tout son possible pour être un partenaire de confiance visionnaire en matière de communication santé.

Campagne 2024 pour Buscopan No-Spa. Pologne.

→ Prochaines étapes.

Tandis que notre stratégie en matière de santé quotidienne se développe, nous sommes conscients des défis posés par les connaissances limitées en matière de santé et de la nécessité d'une communication claire et inclusive. En 2025 et au-delà, nous continuerons à déployer des campagnes d'éducation pour permettre aux personnes de prendre des décisions éclairées. Nous souhaitons faire preuve d'une transparence totale sur les ingrédients de vingt-deux marques d'ici 2027 et poursuivre nos efforts pour promouvoir des comportements inclusifs et durables dans toutes les publicités.

Favoriser un impact positif envers nos communautés.

Enjeu matériel.
Accès aux soins de santé.
Soutenir les populations vulnérables.

Nous sommes convaincus que la santé est un droit, et non un privilège. En tant qu'entreprise du domaine de la santé, il est de notre responsabilité d'élargir les soins de santé au-delà de nos consommateurs, spécialement en direction des plus vulnérables. Grâce à des partenariats stratégiques avec des ONG et des initiatives locales, nous accomplissons notre mission : simplifier la santé quotidienne pour la rendre aussi simple qu'elle devrait l'être. Depuis 2022, nous avons touché plus de 1,6 million de personnes grâce à des initiatives qui répondent aux besoins sanitaires locaux, depuis l'accès à une eau propre jusqu'à la sensibilisation en matière d'hygiène de l'enfance.

Notre engagement.

Nous avons pour objectif d'améliorer la santé et le bien-être des populations vulnérables grâce à des actions directes et mesurables.

Nos objectifs[19].

Bénéficiaires touchés via des initiatives locales portant sur la santé locale et les défis environnementaux d'ici 2030.

5 M

19 Pour de plus amples informations sur le périmètre et la définition des objectifs, consulter la partie Note méthodologique.

Notre stratégie.

Opella vise à améliorer la santé et le bien-être au sein des populations locales en nouant des partenariats avec des ONG et en améliorant l'accès aux soins de santé. D'ici 2030, Opella compte toucher cinq millions de bénéficiaires directs grâce à différents projets sociaux et environnementaux. Nos équipes dédiées conçoivent et déploient des projets qui abordent des problèmes de santé critiques et soutiennent les initiatives locales. Nous sommes convaincus que les initiatives de proximité, issues du terrain, ont un rôle primordial à jouer pour donner vie à des sociétés plus saines. Nous assurons une mise en œuvre efficace en collaborant avec des ONG crédibles.

Améliorer la santé et le bien-être des groupes vulnérables.

Depuis 2023, nous utilisons le cadre Business for Societal Impact (B4SI) pour améliorer notre efficacité et comprendre notre impact. En 2024, un don de 2,49 millions d'euros a eu 529 641 bénéficiaires directs, soit 2,2 fois plus qu'en 2023. Depuis 2022, nous avons atteint 1 162 266 bénéficiaires directs, soit 23 % de notre objectif pour 2030.

Cadre Business for Societal Impact (B4SI).

2,49 M €

Don total en 2024, qui a touché 529 641 bénéficiaires directs, soit 2,2 fois plus qu'en 2023.

Nombre total de bénéficiaires directs touchés.

1 162 266

Depuis 2022, soit 23 % de notre objectif pour 2030.

Partout dans le monde, les équipes Opella soutiennent des causes locales, s'attaquent à des questions de santé et améliorent le bien-être grâce à des initiatives sociales et environnementales. Ces programmes permettent aux enfants d'apprendre l'importance de l'hygiène des mains, accompagnent les enseignants dans la détection précoce des difficultés d'apprentissage, améliorent la qualité de l'air et assurent l'accès à l'eau potable.

Enterogermina, notre marque phare dans le domaine des probiotiques, a noué un partenariat avec des ONG telles que Save the Children pour enseigner aux enfants des habitudes essentielles en matière d'hygiène et de santé quotidienne. En 2024, l'équipe Enterogermina a fait don de près de 1,5 million d'euros, qui ont eu un impact sur 361 589 personnes, soit 68 % de plus que l'année dernière. Allegra, notre marque de produits contre les allergies, a lancé l'initiative Take a Breath aux Émirats arabes unis. Depuis 2023, l'équipe Allegra fait équipe avec l'ONG locale Goumbook pour installer des moniteurs de qualité de l'air dans quarante et une salles de classe réparties dans dix écoles. Ces appareils ont identifié des niveaux de polluants de l'air posant des risques pour la santé. Par conséquent, des améliorations abordables ont été appliquées et ont bénéficié à près de 1 100 enfants et enseignants. En 2024, l'équipe d'Allegra a collaboré avec Khalifa University afin de rédiger un livre blanc sur les résultats. Le ministère du Changement climatique et de l'Environnement a soutenu le projet, et le rapport sera publié en 2025 afin que toutes les écoles des Émirats arabes unis appliquent les solutions proposées.

En Inde, Opella a fait équipe avec Naandi Waters pour assurer l'accès de 128 000 personnes à une eau potable sûre. Opella Inde a fait don de 2 % de ses bénéfices afin de contribuer à la construction d'infrastructures dans vingt-cinq localités. L'initiative a également assuré la sensibilisation de 4 742 personnes à l'hygiène, amélioré la santé des personnes en prévenant des maladies transmises par l'eau et a créé quarante-deux emplois locaux, dont vingt-quatre sont occupés par des femmes.

→ Prochaines étapes.

Tout en progressant vers notre objectif, qui consiste à toucher cinq millions de personnes d'ici 2030, nous restons concentrés sur nos résultats plutôt que sur de simples objectifs. En 2025, nous comptons élargir nos partenariats efficaces, investir en faveur de solutions menées au niveau local et affiner notre utilisation des données pour guider nos décisions. Notre chemin n'est pas dénué d'embuches. La complexité des questions sanitaires, les inégalités et la vulnérabilité climatique persistent. Néanmoins, notre approche est claire : agir localement, choisir judicieusement nos partenaires et mesurer ce qui compte réellement.

4. Une entreprise responsable.

43 → Diriger avec intégrité.

46 → Protéger les droits humains tout au long de la chaîne de valeur.

48 → Un approvisionnement responsable.

51 → Garantir la sécurité et la qualité des produits.

Diriger avec intégrité.

Enjeu matériel.
Éthique professionnelle et intégrité.

Pour intégrer les valeurs éthiques au cœur de notre mission, nous nous devons de bâtir une culture qui repose sur la déontologie et l'intégrité. Chez Opella, nous faisons de l'intégrité une exigence absolue. Nous nous engageons à promouvoir des pratiques commerciales responsables et à exiger de nos collaborateurs, de nos prestataires et de nos partenaires qu'ils respectent les standards les plus élevés. Nous entretenons ainsi la confiance de nos patients, de nos clients et des parties prenantes et nous réduisons les risques au minimum.

Notre stratégie.

Active dans de nombreuses régions et auprès de parties prenantes diversifiées, Opella respecte les normes déontologiques les plus élevées dans toutes ses activités. Nous sommes conscients que rester intègres est essentiel pour bâtir la confiance et la valeur sur le long terme. Notre fonction Déontologie et intégrité commerciale joue un rôle central pour incarner une culture de la déontologie et de la responsabilité sur l'ensemble de nos activités, notamment dans nos relations avec les tiers.

Le Code de conduite.

Le Code de conduite est le document de référence qui guide nos principes et nos procédures. Il s'applique à tous nos collaborateurs et à quiconque travaille pour Opella ou pour le compte d'Opella. Il porte des normes déontologiques élevées et reflète notre engagement pour agir avec intégrité et respect, dans une intention légitime, avec transparence et responsabilité durant toutes nos interactions avec nos parties prenantes. D'autre part, il sous-tend notre engagement en faveur de la protection des lanceurs d'alerte, notre volonté d'engager le dialogue public dans une démarche constructive et notre détermination à agir de manière responsable dans l'arène politique pour toutes les questions liées à notre mission.

Pour travailler au sein d'Opella, les collaborateurs doivent comprendre ce Code et lui donner vie dans leurs actions. Traduit en vingt-six langues, il est disponible sur notre intranet, de manière à être accessible à tous. En 2024, 8 975 collaborateurs ont bénéficié d'une formation sur le Code de conduite.

Prévention et détection des paiements illicites et de la corruption.

Partout dans le monde, les paiements illicites et la corruption sont des obstacles majeurs du développement. Opella applique une politique de tolérance zéro à l'égard des pots-de-vin, et cet engagement se reflète dans le Code de conduite. Notre Politique anticorruption affirme clairement et fermement que nous attendons de nos collaborateurs et des tierces parties qu'ils respectent les lois et réglementations contre les paiements illicites et la corruption, et elle œuvre en faveur d'une culture de la déontologie et de l'intégrité.

Outre notre politique anticorruption, nous avons mis au point un ensemble exhaustif de politiques et de normes définissant des règles claires pour l'ensemble des collaborateurs Opella et, le cas échéant, pour les parties prenantes. Ce dispositif nous permet de nous assurer que nos activités sont menées pour des raisons commerciales sincères et légitimes, et il comprend des mesures ciblant spécifiquement les paiements illicites, la corruption et toute influence inappropriée.

Nous attendons de tous nos partenaires – y compris nos fournisseurs, nos clients et les intermédiaires de vente et de marketing – qu'ils respectent les normes déontologiques les plus élevées. En fonction des risques, nous menons les vérifications nécessaires en matière de lutte contre la corruption avant de nouer une nouvelle relation commerciale, puis à intervalles réguliers durant le partenariat. Si nos contrôles identifient un problème potentiel, nous l'analysons et nous évaluons si un plan d'atténuation des risques est nécessaire. Si besoin, nous mettons fin à la relation.

Lutte contre la corruption et les paiements illicites en 2024.

Zéro.

Condamnations ou amendes pour violation de la loi.

Programme de gestion des alertes.

Lorsque nous découvrons des cas potentiels de non-conformité, de comportements répréhensibles, de fraude, de harcèlement ou de discrimination, nous menons une enquête exhaustive afin d'établir les faits et de les comprendre. Si l'enquête confirme que nos principes ont été enfreints, nous menons les actions appropriées pour y remédier et éviter que cela se reproduise. Toutes nos enquêtes respectent les principes de confidentialité, d'impartialité, d'objectivité, de proportionnalité, d'intégrité et d'équité.

Si nous constatons un cas étayé de non-conformité, de comportement répréhensible, de fraude, de harcèlement ou de discrimination et si notre politique interne mondiale diffère des lois ou réglementations locales, nous appliquons toujours la norme la plus stricte.

Protection des lanceurs d'alerte.

Opella s'engage fermement à respecter les normes déontologiques les plus élevées et à garantir un environnement de travail ouvert, transparent et responsable. La possibilité de prendre la parole sans peur et sans représailles est le principe fondateur de notre détermination à protéger les lanceurs d'alerte, des personnes courageuses qui font remonter des informations sur des comportements contraires à la déontologie, illégaux ou inappropriés au sein de l'entreprise. Nous nous engageons à respecter pleinement les lois et réglementations nationales et internationales protégeant les lanceurs d'alerte, y compris la directive européenne sur la protection des lanceurs d'alerte.

Notre programme Speak Up, qui fait partie intégrante du Code de conduite Opella, encourage les collaborateurs à partager leurs réflexions, à remettre en question les idées et à exprimer leurs inquiétudes. Il favorise la confiance et la sécurité psychologique au sein des équipes. Nous l'utilisons pour établir des attentes claires quant à ce qui constitue un comportement respectueux et pour adopter une tolérance zéro à l'égard du harcèlement – sexuel ou d'une autre nature –, de la discrimination et de la fraude.
Les collaborateurs peuvent signaler les problèmes en utilisant notre ligne téléphonique Speak Up, qui est gratuite, ouverte 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, disponible en vingt-huit langues et déployée par un tiers indépendant.

La fonction Déontologie et intégrité commerciale bénéficie d'une équipe dédiée pour mener l'enquête sur les rapports des collaborateurs. Nous assurons l'équité et l'uniformité des processus, menons l'enquête sur les rapports de manière indépendante et faisons preuve d'une tolérance zéro à l'égard des représailles, comme nous le déclarons dans notre politique disciplinaire globale. En 2024, six cas de représailles supposées ont été signalés. À la fin de l'année, l'un de ces cas avait été étayé et des actions correctives avaient été prises.

Les normes protégeant les lanceurs d'alerte sont en vigueur dans l'ensemble de nos entités dans le monde, pour tous nos collaborateurs et pour toutes les tierces parties menant des activités avec Opella.

→ Prochaines étapes.

Maintenant que nous sommes une entreprise indépendante, nous allons mettre à jour nos politiques avec un nouveau Code de conduite, un nouveau cadre de protection des lanceurs d'alerte et de nouvelles normes d'engagement des parties prenantes. Ces lignes directrices en constante évolution viendront renforcer notre cadre de gouvernance et maintiendront notre engagement en faveur d'une démarche commerciale responsable au cœur de nos opérations.

Protéger les droits humains tout au long de la chaîne de valeur.

Enjeu matériel.
Respect des droits humains.

À nos yeux, la santé et les droits humains sont profondément liés : des conditions de travail sûres, l'accès aux soins et l'absence de discrimination sont essentiels pour bâtir des sociétés plus saines. Notre responsabilité couvre l'ensemble de la chaîne de valeur, de l'approvisionnement aux effets sur les populations, en tenant compte des personnes qui dépendent de nos produits. Avec les principes directeurs de l'ONU pour boussole, nous œuvrons pour identifier, prévenir et résoudre les risques. Car protéger les droits humains n'est pas juste un principe de bonne gouvernance, cela fait partie intégrante de notre identité.

Notre engagement.

Nous avons pour objectif de protéger les droits humains dans l'ensemble de nos opérations et de notre chaîne de valeur.

Politique.

↗ Déclaration concernant les droits humains.

Notre stratégie.

Chez Opella, notre objectif est de devenir la meilleure entreprise de santé grand public au niveau mondial, au bénéfice de tous. À ce titre, nous jouons un rôle direct et déterminant dans la protection des droits humains de toutes les personnes concernées par nos produits et nos activités.

Notre engagement pour respecter les principes internationaux des droits humains s'appuie sur des standards reconnus dans le monde entier, à savoir la Déclaration universelle des droits de l'homme, le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, la Déclaration de l'Organisation internationale du travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail[20], les Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

L'année 2024 a constitué un jalon important dans notre parcours en faveur des droits humains : nous avons évalué notre niveau de maturité en tant qu'entreprise indépendante et nous avons clairement identifié les retards à combler au cours des prochaines années.

Évaluation des risques significatifs pour les droits humains.

La première étape pour respecter les droits humains consiste à identifier les risques les plus prononcés dans nos activités et dans notre chaîne de valeur étendue. Sanofi a été le premier à identifier ces risques, conformément à la loi française de 2017 relative au devoir de vigilance, qui rend obligatoire l'identification des atteintes potentielles envers les personnes et l'environnement. En 2024, tandis que nous nous préparions à prendre notre indépendance, nous avons lancé la première évaluation des risques liés aux droits humains d'Opella, conformément aux normes et réglementations internationales et en tenant spécifiquement compte de notre domaine, la santé grand public. Ces travaux nous aideront à identifier les risques les plus significatifs pour les droits humains et les actions à prioriser en conséquence. Ils impliqueront des experts indépendants des droits humains et des parties prenantes internes et externes, dont de nombreux services d'Opella – approvisionnement, département scientifique, département juridique, déontologie et intégrité commerciale, relations publiques, people & culture, SSE et gestion des risques – ainsi que des fournisseurs, une association du secteur, une confédération de syndicats et une organisation représentant les investisseurs.

Des conditions de travail sûres pour tous nos collaborateurs. Brisbane, Australie.

Notre engagement : respecter les droits humains.

Avant notre séparation, nous suivions la politique relative aux droits humains de Sanofi, qui aborde les droits humains au travail, dans la recherche et le développement des médicaments, dans les processus d'approbation, dans la fabrication et la distribution, et enfin dans les ventes et le marketing. En nous basant sur les résultats de l'évaluation et conformément aux normes internationales, nous lancerons en 2025 la politique en matière de droits humains propre à Opella.

Deux autres documents incarnent notre engagement pour respecter les droits humains sur l'ensemble de notre chaîne de valeur : notre Code de conduite, qui témoigne de nos normes déontologiques élevées, y compris en matière de droits humains et de protection des lanceurs d'alerte (voir Diriger avec intégrité), et le Code de conduite des fournisseurs (voir Promouvoir un approvisionnement responsable).

→ Prochaines étapes.

En 2025, notre priorité est de bâtir un socle solide pour le programme d'Opella relatif aux droits humains. Nous œuvrons sans relâche pour affiner nos processus de vigilance appropriée afin de répondre aux dispositions réglementaires actuelles et futures, tout en mobilisant activement nos collaborateurs autour des questions liées aux droits humains. Par ces efforts, nous sommes déterminés à renforcer continuellement notre impact et à garantir que les droits humains restent au centre de nos activités.

20 Y compris les conventions fondamentales liées à la liberté d'association et à la reconnaissance effective du droit de négociation collective, à l'élimination de toute forme de travail forcé ou obligatoire, à l'abolition effective du travail des enfants, à l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession et à un milieu de travail sûr et salubre.

Un approvisionnement responsable.

Enjeu matériel.
Respect des droits humains.
Conditions de travail.
Changement climatique et utilisation de l'énergie.
Gestion et recyclage des déchets.
Écoconception des produits.

Nous avons conscience que notre impact environnemental et social s'étend sur une chaîne de valeur globale. C'est pour cette raison que nous travaillons main dans la main avec un réseau de fournisseurs diversifié afin d'assurer un approvisionnement responsable, de réduire l'impact du cycle de vie de nos produits et de favoriser des améliorations continues en matière de développement durable. Grâce à nos normes solides, notre vigilance appropriée, la mobilisation de nos fournisseurs et le recours à l'écoconception, nous avons pour objectif de réduire les risques, de renforcer la résilience et de créer de la valeur durablement pour les personnes et pour la planète.

Notre engagement.

Nous avons pour objectif d'accompagner nos fournisseurs dans leur transformation vers des pratiques durables.

Nous avons pour objectif de réduire au minimum l'impact de nos produits et de toute notre chaîne de valeur en matière de développement durable grâce à un approvisionnement responsable et à l'écoconception.

Politique.

↗ Approvisionnement durable.

Notre stratégie.

En accord avec les objectifs d'Opella en matière de développement durable, nous intégrons progressivement des critères environnementaux, sociaux et déontologiques dans nos processus d'approvisionnement et dans la gestion des fournisseurs. Notre stratégie se concentre sur la réduction des risques sociaux dans la chaîne d'approvisionnement, l'amélioration du réemploi des produits grâce à un approvisionnement responsable et le renforcement de la conformité afin d'atténuer les dégâts environnementaux. Cette démarche est un processus permanent. Elle repose sur une étroite collaboration avec les fournisseurs pour favoriser l'amélioration continue et engendrer de la valeur partagée.

Programme d'approvisionnement durable.

En 2024, Opella a appliqué les principes basés sur le risque de la politique d'approvisionnement durable de Sanofi afin d'éviter ou de réduire au minimum les impacts négatifs sur l'environnement et la société. Par conséquent, les exigences en matière d'écoreponsabilité sont systématiquement intégrées aux processus d'approvisionnement : intégration des fournisseurs, appels d'offres et contrôle continu au moyen d'audits et d'évaluations.

Nos équipes approvisionnement concentrent leur attention sur quatre domaines principaux afin de favoriser l'écoresponsabilité des processus d'approvisionnement.

- Pratiques d'approvisionnement responsables.
- Conformité et atténuation des risques.
- Défis environnementaux.
- Économie circulaire des produits.

Nous avons cartographié les risques associés à notre approvisionnement au niveau des catégories d'approvisionnement et des fournisseurs. La plupart des risques concernent les produits et les opérations (principes actifs, fabrication externe, gestions des déchets et transport).

Emballages d'Enterogermina certifiés B Corp. Origgio, Italie.

Démarche d'atténuation des risques liés aux fournisseurs.

En matière d'atténuation des risques liés aux fournisseurs, nous adoptons une démarche exhaustive et proactive, en intégrant des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance à chaque étape du cycle de vie du fournisseur, depuis la sélection et l'intégration jusqu'à la gestion de la relation en cours.

Tous nos fournisseurs sont tenus de respecter notre Code de conduite fournisseurs, qui impose le respect du droit du travail, de la réglementation en matière de santé et de sécurité sur le lieu de travail et du droit de l'environnement. Le non-respect de ces exigences peut entraîner un réexamen de la relation commerciale.

Durant les appels d'offres, nous évaluons la performance environnementale, sociale et de gouvernance de chaque fournisseur, puis nous sélectionnons les candidats ayant des pratiques solides ou nous les accompagnons dans leur démarche d'amélioration si besoin est. La supervision continue comprend des audits internes et menés par des tiers, qui déclenchent des plans d'action correctifs ou des actions de suivi si nécessaire.

En 2024, nous nous sommes engagés à auditer des fabricants de principes actifs critiques à haut risque et des partenaires de fabrication sous contrat d'ici 2025, et nous avons déjà complété 108 audits. Grâce à notre partenariat avec EcoVadis, une plateforme de notation de l'écoresponsabilité qui exploite des données factuelles, près de 94 % de nos fournisseurs essentiels (fournisseurs à haut risque et partenaires commerciaux clés) ont vu leur performance environnementale, sociale et déontologique évaluée. Assurer une évaluation solide des nouveaux fournisseurs grâce à notre programme d'évaluation de l'écoresponsabilité reste l'une de nos principales priorités.

Mobilisation de nos fournisseurs.

Dans le cadre de notre Programme d'action climat fournisseurs, nous rencontrons régulièrement nos partenaires stratégiques et les principaux émetteurs afin de vérifier que nos fournisseurs font des progrès sur les questions environnementales. Nous leur demandons d'évaluer leurs émissions, d'en assurer le reporting et de prendre un engagement SBTi. Nous suivons leur progression vers le net zéro. Pour en savoir plus, consultez la partie Décarboner les opérations de notre chaîne de valeur (scope 3).

Évaluation des fournisseurs par EcoVadis.

94 %

de nos fournisseurs clés ont passé des évaluations en matière d'écoresponsabilité en 2024.

→ Prochaines étapes.

En 2025, dans le cadre de notre engagement en faveur de pratiques commerciales durables, nous comptons améliorer notre stratégie d'approvisionnement durable en rafraîchissant notre cartographie des risques sur la chaîne de valeur, en revoyant notre processus d'évaluation des fournisseurs et en mettant au point une feuille de route sur trois ans afin de guider la mise en œuvre et le suivi des progrès.

Nous prévoyons d'élaborer une politique d'approvisionnement responsable exhaustive, qui intègre la vigilance appropriée en matière d'écoresponsabilité et de droits humains tout au long de la chaîne d'approvisionnement. Cette démarche passe par l'intégration des questions liées aux droits humains dans les audits fournisseurs, une étape essentielle pour favoriser des pratiques d'approvisionnement responsables et résilientes.

L'une de nos priorités sera de mobiliser notre chaîne de valeur en amont en faveur de l'action climatique. Notre objectif est que plus de 50 % de nos fournisseurs émettant le plus de gaz à effet de serre alignent leurs émissions sur les objectifs SBTi, accélérant ainsi la décarbonation au-delà de nos opérations directes.

Nous avons conscience que déployer un programme d'approvisionnement durable solide présente des défis, comme la disponibilité des données, la mobilisation des fournisseurs et l'alignement au sein de chaînes d'approvisionnement mondiales complexes. Cependant, ces efforts font aussi éclore des opportunités d'innover, de renforcer les relations avec les fournisseurs, d'atténuer les risques et de créer une valeur partagée sur le long terme.

Garantir la sécurité et la qualité des produits.

Enjeu matériel.
Sécurité et qualité des produits.

Rendre la santé quotidienne accessible à tous, cela commence par la confiance, qui découle elle-même de la sécurité et de la qualité sans compromis de nos produits. Pour Opella, assurer l'excellence de la qualité pharmaceutique de nos produits est plus qu'une responsabilité : c'est la base de notre identité. En renforçant sans cesse nos processus qualité, en tirant parti de l'innovation et en maintenant une communication transparente avec les autorités régulatrices, les professionnels de la santé et les consommateurs, nous perpétuons la confiance que les personnes placent en nos marques. Cet engagement est crucial pour mener à bien, de manière fiable et en toute sécurité, notre mission, qui consiste à simplifier la santé quotidienne pour la rendre aussi simple qu'elle devrait l'être.

Notre stratégie.

En tant qu'entreprise de santé grand public d'envergure mondiale, notre mission est de fournir des produits de haute qualité, sûrs et efficaces qui améliorent la santé des consommateurs du monde entier tout en respectant les réglementations applicables. De nos processus de fabrication méticuleux jusqu'au suivi attentif des effets des médicaments, nous nous engageons pour fournir des solutions sûres, fiables et efficaces.

Les pierres angulaires de l'approche d'Opella en matière de qualité et de sécurité des produits sont les suivantes :

- **La politique qualité.**
  Elle assure la cohérence des normes et des procédures de fabrication.

  La politique de pharmacovigilance[21].
  Elle assure le suivi des effets secondaires des médicaments.

Ensemble, ces politiques assurent le respect de normes élevées à chaque étape du cycle de vie de nos produits.

Normes de qualité.

Grâce à un système de gestion de la qualité mettant l'accent sur les bonnes pratiques (GxP) dans l'ensemble de nos activités et pour toutes nos gammes de produits, du développement à la distribution, notre politique qualité établit les normes permettant de fabriquer des produits sûrs et efficaces et garantit que nous nous améliorons sans cesse. Nous travaillons en étroite collaboration avec les autorités sanitaires et les instances réglementaires pour appliquer et améliorer continuellement nos normes de qualité, assurant ainsi la conformité, la transparence et la confiance à chaque étape.

Ces normes sont partagées avec les collaborateurs et sont disponibles sur l'intranet de l'entreprise. Les collaborateurs concernés sont tenus de les respecter et les consultent quotidiennement ; ils utilisent les contrôles et les bilans établis et adoptent un comportement conforme et déontologique.

Principales actions de surveillance.

1. **Traitement des plaintes.** Nous enregistrons, analysons et suivons toutes les plaintes. Le cas échéant, nous menons l'enquête, appliquons des mesures correctives et préventives et rappelons les matériaux non conformes.

2. **Veille réglementaire.** Nous suivons les évolutions réglementaires et mettons nos normes à jour en conséquence.

3. **Audits.** Nous menons des évaluations régulières, qui sont assurées par des auditeurs qualifiés, afin d'assurer la conformité des opérations internes comme des partenaires tiers (fournisseurs et prestataires). Les évaluations des autorités sanitaires officielles garantissent que nos produits répondent aux normes de sécurité, d'efficacité et de qualité en vigueur.

4. **Formation.** Nous fournissons régulièrement des remises à niveau GxP à nos collaborateurs.

Notre feuille de route annuelle pour la gestion de la qualité favorise notre amélioration continue grâce à des résultats et des plannings spécifiques et contrôlés. En 2024, nous avons augmenté notre recours à l'IA générative afin d'analyser les retours des consommateurs. Ces résultats nous aident à identifier les évolutions et les tendances, à prédire les besoins et les préférences des consommateurs et à améliorer nos produits. Nous avons aussi simplifié et normalisé notre documentation et nos supports de formation afin d'assurer la cohérence des informations et de fournir aux équipes locales des ressources globales, valables à l'échelle du groupe.

Nos quinze marques phares. Opella.

21 Pharmacovigilance : science assurant le suivi de la sécurité des médicaments et des vaccins après leur approbation. Elle détecte, évalue et prévient les effets indésirables de manière à garantir que les bénéfices l'emportent sur les risques. Les autorités sanitaires et les entreprises de la santé utilisent ces données pour guider la prise de décision en matière de sécurité et pour protéger la santé publique.

Programme de pharmacovigilance.

Les politiques et les normes d'Opella en matière de pharmacovigilance s'appliquent tout au long du cycle de vie du produit, du développement préclinique au post-marketing. La pharmacovigilance consiste à détecter, évaluer, comprendre et prévenir les réactions indésirables associées à nos produits. Elle joue un rôle crucial dans la sécurité et le bien-être des patients tout au long de notre chaîne de valeur.

Opella collabore avec les acteurs réglementaires, de pharmacovigilance et médicaux afin d'identifier les situations où nous pouvons améliorer la sécurité ou le bien-être des patients. Nous conservons une documentation juridique détaillée dans notre dossier permanent de système de pharmacovigilance. Nous la mettons à jour régulièrement et nous la partageons avec les autorités en cas d'audit ou de contrôle.

Nos priorités essentielles en matière de pharmacovigilance.

- Favoriser le développement des produits en accord avec les objectifs commerciaux globaux tout en gardant notre système de vigilance à jour.
- Favoriser l'innovation dans le domaine de la sécurité des consommateurs.
- Utiliser les technologies modernes pour analyser un volume de données croissant et détecter les signaux et les tendances liés à la sécurité.
- Mener des partenariats innovants aux résultats concrets.

Ces efforts et ces priorités nous aident à maintenir de hauts niveaux de sécurité des patients et à garantir que les bénéfices de nos produits l'emportent sur les risques éventuels.

Modèle de gouvernance pour la sécurité.

Opella suit le modèle de gouvernance de Sanofi en matière de biopharmacie. Nous recueillons les rapports de pharmacovigilance listant les effets indésirables, les réclamations, les plaintes au sujet des produits et les requêtes liées aux thérapies grâce à de nombreux canaux de communication transparents et contrôlés dans le monde entier.

Dans le cadre de notre modèle de gouvernance sur la sécurité des activités, différentes équipes entrent en action lorsque des préoccupations quant à la sécurité ou d'autres situations sont signalées par l'intermédiaire de ces canaux de communication.

- **Le comité transverse (MRP-TC).** Il traite les questions graves liées à la balance bénéfices-risques et leur impact potentiel, comme des modifications de l'étiquetage du produit dans le monde ou une communication à l'attention des médecins prescripteurs.
- **Le comité décisionnel pour les alertes produit (PADC).** Il traite les alertes produit potentielles liées à la qualité, aux aspects médicaux ou réglementaires et à la sécurité.
- **Le comité décisionnel pour les rappels (RDC).** Il se réunit lorsque des pénuries de produits sont susceptibles d'affecter l'observance du traitement de la part des patients.

Si des impacts négatifs sur les patients sont dus au non-respect de l'une de nos politiques, nous menons une enquête sur les collaborateurs impliqués et nous pouvons prendre des mesures disciplinaires. Si le problème est dû à une absence de politique, nous mettons au point un plan d'action pour combler cette lacune et nous mettons nos politiques à jour en conséquence.

Nos systèmes de reporting et de responsabilité ont pour objectif d'améliorer la prise de décision concernant les communications en matière de sécurité publique. Nous encourageons et soutenons l'expression de préoccupations liées à la sécurité, et nous veillons à ce qu'il n'y ait pas de représailles. Les patients peuvent trouver les informations nécessaires pour faire remonter les préoccupations en matière de santé 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 sur les notices des produits et sur les sites Internet d'Opella.

→ Prochaines étapes.

En 2025, nous avons pour objectif de simplifier nos normes pour nos collaborateurs, de standardiser nos processus afin d'accroître leur efficacité et d'améliorer la reproductibilité des meilleures pratiques. Pour cela, nous passons en revue nos processus internes et nous évoluons vers un modèle opérationnel de qualité basé sur les données.

5. Annexes.

55 → À propos du présent rapport.

56 → Note méthodologique.

57 → Données liées au développement durable.

68 → Rapport d’assurance.

À propos du présent rapport.

Sauf mention contraire, le Rapport de durabilité 2024 d'Opella présente nos initiatives et nos performances environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) durant l'année fiscale 2024. À des fins de clarté, les descriptions des programmes peuvent inclure des informations issues d'autres périodes.

Opella a obtenu la certification B Corp en tant que filiale de Sanofi, avant de devenir une entreprise indépendante. La définition d'une entreprise de soins de santé grand public d'envergure mondiale est conforme aux benchmarks mondiaux de Nicholas Hall dans le domaine des soins de santé grand public, y compris pour ce qui est de la présence sur les marchés, de l'étendue du portefeuille et des seuils de chiffre d'affaires.

En 2024, Opella a mené ses activités en tant qu'unité commerciale de Sanofi. Ce n'est que le 1er mai 2025 qu'elle est devenue une entreprise indépendante.

Le présent rapport respecte les normes de la Global Reporting Initiative (GRI), un cadre bénéficiant d'une reconnaissance internationale pour le reporting ESG.

De plus, nos émissions de gaz à effet de serre (GES) sont publiées conformément au Protocole des gaz à effet de serre. Bien que les obligations de reporting prévues par la directive sur la publication d'informations en matière de durabilité par les entreprises (CSRD) ne s'appliquent pas encore à Opella, nous utilisons activement la période de transition offerte par la directive afin d'améliorer nos pratiques de reporting et de nous aligner sur les attentes et dispositions futures.

Le présent rapport a obtenu un avis d'assurance modérée de la part de Forvis Mazars.

Le contenu du présent rapport peut contenir des éléments futurs, comme, entre autres, des objectifs, des ambitions et des projections liées à nos performances ESG. Ces déclarations reposent sur les attentes et les suppositions actuelles ; elles sont donc sujettes à des risques et à des incertitudes qui pourraient faire différer substantiellement les résultats ou attentes réels de nos prévisions.

Les informations du présent rapport sont fournies uniquement à titre informatif et ne constituent pas des conseils juridiques, financiers ou d'investissement. Bien que nous mettions tout en œuvre pour favoriser l'exactitude, la complétude et la transparence, les données et informations présentées dans le présent rapport sont susceptibles de changer et ne doivent pas être considérées comme définitives ou exhaustives.

Opella s'engage en faveur de la transparence, de la responsabilisation et de l'intégrité dans ses activités de reporting en matière de développement durable. Toutes nos communications s'appuient sur les meilleures données à notre disposition et reflètent notre compréhension de la situation et nos progrès au moment de la publication. Nous nous efforçons de présenter une vision équilibrée et honnête de notre positionnement en indiquant aussi bien nos succès que les domaines dans lesquels nous devons encore nous améliorer.

Note méthodologique.

Périmètre de consolidation.
Nos données environnementales, sociales (RH) et santé-sécurité ont été préparées sur la base du périmètre de consolidation utilisé pour le rapport financier consolidé (par exemple : filiales entièrement consolidées). La méthodologie employée pour préparer et calculer les indicateurs d'Opella respecte ce même principe. Toute limitation ou exclusion du périmètre de consolidation est indiquée dans la partie correspondante.

Méthodes de reporting.
Le présent rapport a été établi en suivant les lignes directrices de la Global Reporting Initiative (GRI), un cadre de reporting standardisé qui nous permet d'assurer la cohérence et la fiabilité des données sur l'ensemble des entités Opella. Les émissions de gaz à effet de serre sont principalement calculées conformément aux normes du Protocole des gaz à effet de serre, de l'Agence internationale de l'énergie et de l'Ademe. Ces cadres offrent des lignes directrices et des méthodologies pour le reporting des indicateurs clés.

Notre période de reporting court du 1er janvier au 31 décembre 2024.

Données environnementales.
Ces données sont principalement recueillies et consolidées à l'aide d'un outil de reporting dédié, qui couvre notre périmètre de reporting. Les données proviennent d'outils locaux et sont saisies par les responsables SSE.
Les indicateurs environnementaux sont recueillis durant les campagnes trimestrielles et font l'objet d'un reporting mensuel auprès de l'équipe de direction.

Données sociales.
Ces données sont fournies à intervalles réguliers par la plateforme Workday, qui assure tant le reporting que le suivi des données.

Données santé et sécurité.
Ces données sont recueillies par l'intermédiaire de la plateforme Connect, que les responsables et les collaborateurs SSE régionaux et mondiaux utilisent pour faire remonter les incidents, depuis les cas impliquant des premiers soins jusqu'aux accidents du travail déclarés. Les données sont enregistrées au moment de l'évènement et partagées tous les mois avec l'équipe de direction. L'intégration est assurée au niveau local avant la consolidation globale.

Précisions et limites méthodologiques.
Les méthodologies relatives à certaines données environnementales, sociales et santé-sécurité peuvent présenter des limites du fait :

- de l'absence de définitions reconnues au niveau national et/ou international, notamment en ce qui concerne les différents types de contrats de travail ;
- du recours nécessaire à des estimations ou à des données représentatives et non exactes, ou encore de la disponibilité limitée de données externes nécessaires aux calculs ;
- des modalités pratiques de collecte et de saisie de ces informations.

Objectifs Une planète saine.

- 65 % de réduction des émissions de scope 1 et 2 d'ici 2025 par rapport à 2019[22].
- 100 % d'électricité renouvelable d'ici 2025[23].
- 50 % de réduction du plastique vierge dans les produits hors médicaments d'ici 2030 par rapport à 2024[24].
- 90 % d'emballages recyclables d'ici 2030[25].
- 100 % de sites sans mise en décharge d'ici 2025[26].
- 20 % de réduction des prélèvements d'eau d'ici 2030 par rapport à 2019[27].
- 100 % d'emballages en carton destinés aux consommateurs issus de sources certifiées d'ici 2025[28].

Objectifs Une société saine.

- 100 millions de personnes sensibilisées chaque année à la santé et au bon usage des médicaments.[29].
- 5M beneficiaries reached through community programs. addressing local health and environmental challenges by 2030[30].
- 50 % de femmes parmi les cadres dirigeants[31].

22 S'applique aux émissions directes provenant de nos sites de production en pleine propriété, ainsi qu'aux émissions indirectes liées à l'électricité achetée pour nos sites de production en pleine propriété.
23 S'applique à l'électricité renouvelable achetée pour nos sites de production en pleine propriété, y compris via des contrats d'achat d'électricité (PPA), des certificats d'énergie renouvelable (REC) et des garanties d'origine (GO). Notre site de Megrine en Tunisie est actuellement exclu de ce cadre en raison des solutions limitées d'approvisionnement en énergie renouvelable, compte tenu des conditions locales actuelles.
24 S'applique au plastique d'origine fossile, en poids, basé sur les emballages produits dans les sites de fabrication en pleine propriété.
25 Un emballage recyclable désigne un emballage conçu pour être recyclé, lorsque des infrastructures locales de recyclage appropriées existent. Cet indicateur est calculé en poids (tonnage), sur la base des emballages utilisés dans nos sites de fabrication en pleine propriété.
26 S'applique aux sites de production en pleine propriété. Un site est considéré comme sans mise en décharge lorsque moins de 1 % de ses déchets opérationnels sont envoyés en décharge, hors déchets liés à la dépollution des sols, et lorsque les infrastructures locales le permettent.
27 S'applique à toutes les sources de prélèvement d'eau (par exemple : eau municipale, eaux de surface, eaux souterraines) provenant de l'ensemble de nos sites de production en pleine propriété.
28 Part des emballages en carton utilisés pour les produits destinés aux consommateurs, fabriqués dans nos sites de production en pleine propriété, provenant de sources certifiées durables ou recyclées (par exemple : FSC, SFI et PEFC).
29 Portée média unique (méthode de Metheringham) : il s'agit du nombre estimé de personnes uniques exposées à une campagne médiatique, calculé à l'aide d'un modèle statistique qui prend en compte les expositions répétées. Cette méthode mesure combien de personnes distinctes voient une publicité, et non combien de fois elle est diffusée. Cela nous a permis de calculer la « portée unique » de nos campagnes éducatives sur les comportements sains.
30 Cet indicateur reflète le nombre de personnes bénéficiant directement de nos actions, telles que i) l'installation de filtres à eau, ii) les évaluations de la qualité de l'air dans les écoles, iii) les programmes d'éducation à la santé visant à promouvoir des comportements plus sains. Nous nous concentrons exclusivement sur les bénéficiaires directs, et ces données sont collectées en étroite collaboration avec les ONG chargées de la mise en œuvre de ces initiatives. Les données sont fournies chaque année par les ONG partenaires. Notre équipe interne contrôle ensuite ces valeurs. B4SI, ainsi qu'un organisme externe, assurent un contrôle indépendant des données transmises et apportent la preuve de leur exactitude.
31 La portée de cet indicateur est mondiale et les données provenant de toutes les juridictions concernées sont consolidées. Le terme « cadres dirigeants » fait référence aux deux niveaux hiérarchiques les plus élevés de l'organisation Opella : les cadres supérieurs et les dirigeants exécutifs.

Données liées au développement durable.

- Données : Une planète saine.
- Données : Une société saine.
- Données : Une entreprise responsable.

Données : Une planète saine.

GRI 305 ; GRI 302. **Lutter contre le changement climatique.**

Décarboner nos scopes 1, 2 et 3.

Émissions totales de GES (en tonnes d'équivalent CO2).	**2024.**	**2023.**
Scope 1	37 792	42 525
Scope 2 (méthode basée sur le marché)	3 509	6 828
Scope 2 (méthode basée sur la localisation)	40 772	43 310
Scope 3	1 104 258	1 072 069
Émissions totales de GES (méthode basée sur le marché)	1 145 559	1 121 422
Émissions totales de GES (méthode basée sur la localisation)	1 182 822	1 157 904

Décarboner nos propres opérations. Scopes 1 et 2.

Consommation d'énergie (MWh).	**2024.**	**2023.**
Consommation d'énergie directe.	**170 179**	**195 553**
Gaz naturel	162 992	188 755
Fuel-oil léger	7 019	6 643
Autres carburants (GPL, butane, propane)	169	155
Consommation d'énergie indirecte	**170 038**	**164 333**
Fluides caloporteurs hors vapeur	2 023	2 363
Vapeur	–	–
Électricité (total)[32]	150 928	157 838
dont achats à partir de sources non renouvelables	6 351	11 789
dont achats à partir de sources renouvelables	144 136	145 423
dont électricité renouvelable autoproduite	1 614	1 101
Consommation totale	**340 218**	**359 886**

32 Nous mesurons la part d'électricité renouvelable achetée pour nos sites de production en pleine propriété, y compris via des contrats d'achat d'électricité (PPA), des certificats d'énergie renouvelable (REC) et des garanties d'origine (GO). Notre site de Megrine en Tunisie est actuellement exclu de ce cadre en raison des solutions limitées d'approvisionnement en énergie renouvelable, compte tenu des conditions locales actuelles. Les données sont consolidées tous les trimestres à l'aide de nos outils internes.

Données : Une planète saine.

GRI 305 ; GRI 302. **Lutter contre le changement climatique.**

Décarboner nos propres opérations. Scopes 1 et 2.

Scopes 1 et 2 (tonnes d'équivalent CO2).	2024.	2023.
Total scope 1 hors flotte	32 310	36 631
Gaz naturel	29 698	34 392
Diesel à des fins de chauffage ou aux fins des processus de production	1 751	1 657
Réfrigérants	826	550
Fuel-oil léger, GPL, butane et propane	35	32
Total scope 1 issu de la flotte[33]	5 482	5 894
Total scope 2 (méthode basée sur le marché)[34]	3 509	6 828
Total scope 2 (méthode basée sur la localisation)	40 772	43 310
Total scopes 1 et 2 (hors flotte ; méthode basée sur le marché)	35 819	43 459
Total scopes 1 et 2 (hors flotte ; méthode basée sur la localisation)	73 082	79 941

Décarboner les opérations de notre chaîne de valeur. Scope 3.

Scope 3 (tonnes d'équivalent CO2).	2024.	2023.
Total scope 3[35]	1 104 258	1 072 069
1. Achats de biens et de services.	834 964	831 324
2. Biens de production.	108 912	60 546
3. Carburants et activités liées à l'énergie (hors scopes 1 wet 2)	13 482	14 699
4. Transport et distribution en amont	43 419	51 278
5. Déchets générés par les opérations	13 422	13 912
6. Déplacements professionnels	9 382	9 478
7. Trajets domicile-travail des collaborateurs	17 455	17 503
8. Transport en aval	6 635	7 755
9. Traitement des produits vendus.	531	342
10. Utilisation des produits vendus	25 908	24 205
11. Traitement de fin de vie des produits vendus	30 146	41 026

33 Scope 1 : émissions directes provenant de nos sites de production en pleine propriété. Les émissions des véhicules appartenant à Opella ou loués par Opella et utilisés par les représentants commerciaux sont incluses. Les données sont consolidées tous les trimestres.
34 Scope 2 : émissions indirectes provenant de l'électricité achetée pour nos sites de production en pleine propriété. Cet indicateur comprend la consommation d'électricité traditionnelle et la consommation d'électricité renouvelable achetées via des contrats d'achat d'électricité (PPA), des certificats d'énergie renouvelable (REC) et des garanties d'origine (GO).
35 Scope 3 : émissions indirectes provenant de notre chaîne de valeur, calculées en utilisant des facteurs actualisés de EcoAct et Sweep et en appliquant la méthodologie du Protocole GES.

Données : Une planète saine.

GRI 306 ; GRI 301. **Réduire les déchets et embrasser la circularité.**

Réduire la mise en décharge.

Déchets générés (en tonnes).	**2024.**	**2023.**
Déchets destinés à l'élimination	6 459	6 392
Déchets non éliminés	8 035	9 496
Total des déchets générés	**14 494**	**15 888**

Déchets envoyés à l'élimination (tonnes).	**2024.**	**2023.**
Déchets dangereux[36]		
Incinération (avec récupération d'énergie)	1 450	2 169
Mise en décharge[37]	141	133
Déchets non dangereux		
Incinération (avec récupération d'énergie)	4 509	3 454
Mise en décharge	360	636

Déchets redirigés hors élimination (tonnes)	**2024.**	**2023.**
Déchets dangereux	441	572
Recyclage	44	84
Élimination des déchets dangereux sans mise en décharge	397	488
Déchets non dangereux	7 594	8 924
Recyclage	7 533	8 605
Élimination des déchets non dangereux sans mise en décharge	61	319

Concevoir nos emballages pour l'économie circulaire.

Écoconception des produits (en tonnes).	**2024.**	**2023.**
Volume total d'emballages (situation de départ)[38]	3 891	–

Passer à des publicités sur le lieu de vente (PLV) durables.

Consommation et production responsables (%).		**2024.**	**2023.**
Part d'emballages recyclables sur nos produits[39]		86 %	–
Part d'affichages à commander dans le catalogue régional de PLV durables approuvées	Europe	95 %	82 %
	AMEA	87 %	89 %
	Amérique latine	80 %	70 %
	Amérique du Nord	Non disp.	Non disp.
Réduction du volume des supports imprimés pour la PLV		60 %	38 %

36 Les déchets générés dans nos sites de production en pleine propriété comprennent les déchets dangereux et les déchets non dangereux. Les déchets engendrés par les activités de dépollution des sols sont exclus du total de déchets opérationnels indiqués.
37 Nous suivons notre taux de récupération des déchets sur l'ensemble de nos sites de production en pleine propriété, ce qui comprend tant les matériaux recyclés que les matériaux incinérés hors site avec récupération de l'énergie. Un site est considéré comme sans mise en décharge lorsque moins de 1 % de ses déchets sont envoyés en décharge, lorsque les infrastructures locales le permettent.
38 Plastique d'origine fossile, en poids, basé sur les emballages produits dans les sites de fabrication en pleine propriété. Cet indicateur concerne uniquement les produits hors médicaments. Il est consolidé annuellement.
39 Un emballage recyclable désigne un emballage conçu pour être recyclé, lorsque des infrastructures locales de recyclage appropriées existent. Cet indicateur est calculé en poids (tonnage), sur la base des emballages utilisés dans nos sites de fabrication en pleine propriété. Il est consolidé annuellement.

Données : Une planète saine.

GRI 101 ; GRI 303. **Préserver les écosystèmes.**

Optimiser la gestion de l'eau.

Prélèvements d'eau par source (m³).	**2024.**	**2023.**
Eau tierce	752 372	783 110
Eau souterraine	149 007	188 672
Total des prélèvements[40]	**901 863**	**971 782**

Gestion de l'eau (%).	**2024.**	**2023.**
Réduction des prélèvements d'eau	-7,5 %	-0,40 %

Protéger les écosystèmes forestiers.

Emballages en carton issu de sources responsables (%)[41]	**2024.**	**2023.**
Pourcentage d'emballages en carton issu de sources responsables pour les sites internes	97,30 %	–

40 Les données liées aux prélèvements d'eau sont recueillies tous les trimestres auprès de tous nos sites de production en pleine propriété. Cet indicateur comprend toutes les sources de prélèvement d'eau (par exemple : eau municipale, eaux de surface, eaux souterraines) et est indiqué en mètres cubes.

41 Représente la part des emballages en carton utilisés pour les produits destinés aux consommateurs, fabriqués dans nos sites de production en pleine propriété, provenant de sources certifiées durables ou recyclées (par exemple : FSC et PEFC). Les données sont recueillies annuellement grâce aux données sur l'approvisionnement et le conditionnement, et leur traitement est géré en collaboration par les équipes approvisionnement et emballages.

Données : Une société saine.

GRI 401 ; GRI 403 ; GRI 404 ; GRI 405. **Promouvoir un environnement de travail inclusif et sûr.**

Mobiliser nos collaborateurs et agir en faveur du bien-être.

Type de contrat (nombre de personnes).	Hommes	Femmes	Non précisé	Total
Permanent	5 037	4 363	2	9 402
Contrat à durée déterminée	395	414	4	813
Effectif total	**5 432**	**4 777**	**6**	**10 215**
Type de contrat	**Hommes**	**Femmes**	**Non précisé**	**Total**
Temps plein	5 469	4 723	6	10 198
Temps partiel	31	141	–	172
Effectif total	**5 500**	**4 864**	**6**	**10 370**

Composition du comité exécutif en fonction du genre et de l'âge (nombre de personnes).

Sexe et âge	<30 ans	30–50 ans	>50 ans	Total
Hommes	0	6	1	**7**
Femmes	0	4	2	**6**
Autre	0	0	0	**–**
Total	**–**	**10**	**3**	**13**

Nombre total de collaborateurs par catégorie et par âge.

Catégorie	<30 ans	30–50 ans	>50 ans	Total
Contributeurs individuels/Cadres	1 244	6 639	2 285	**10 168**
Cadres supérieurs (hors cadres dirigeants)	–	101	56	**157**
Cadres dirigeants	–	34	11	**45**
Total	**1 244**	**6 774**	**2 349**	**10 370**

Nombre total de collaborateurs par catégorie et par sexe.

Catégorie	Femmes	Hommes	Autre	Total
Contributeurs individuels/Cadres	4 776	5 386	6	**10 168**
Cadres supérieurs (hors cadres dirigeants)	68	89	–	**157**
Cadres dirigeants	20	25	–	**45**
Total	**4 864**	**5 500**	**6**	**10 370**

Données : Une société saine.

GRI 401 ; GRI 403 ; GRI 404 ; GRI 405. **Promouvoir un environnement de travail inclusif et sûr.**

Mobiliser nos collaborateurs et agir en faveur du bien-être.

Attraction et rétention des talents (%).	**2024.**	**2023.**
Taux d'attrition	13,2 %	13,1 %

Qualité de vie au travail.	**2024.**	**2023.**
Nombre de collaborateurs prenant part au Purpose Day	6 179	3 560
Part de collaborateurs satisfaits/mobilisés	80 %	79 %

Cultiver l'inclusion et la croissance.

Nombre d'heures de formation en fonction du sexe.	**2024.**
Total	70 468
Femmes	35 641
Hommes	34 790
Non précisé	37

Assurer la sécurité de nos équipes.

Nombre d'accidents du travail.	**2024.**	**2023.**
Nombre total d'accidents du travail déclarés pour l'ensemble des collaborateurs Opella	31	39
dont accidents du travail	31	38
dont accidents du travail graves	0	1
dont décès	0	0
Nombre total d'accidents du travail avec arrêt de travail	19	20
Taux de fréquence total des accidents du travail déclarés (TRI-FR)*[42]	**1,6**	1,9
Taux de fréquence des accidents du travail graves et des décès (SIF-FR)*	**0**	0,049
Taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt de travail (LTI-FR)[43]	**0,97**	**1,02**

Nombre d'accidents du travail.	**2024.**	**2023.**
Nombre total d'accidents du travail déclarés pour l'ensemble des travailleurs externes	18	16
dont accidents du travail	18	16
dont accidents du travail graves	0	0
dont décès	0	0
Taux de fréquence total des accidents du travail déclarés (TRI-FR)	**5,1**	**4,9**
Taux de fréquence des accidents du travail graves et des décès (SIF-FR)	**0**	0

42 **Taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt de travail :** nombre d'accidents du travail avec arrêt de travail par million d'heures travaillées. Pour les représentants commerciaux, cet indicateur inclut les trajets domicile-travail.

43 **Taux de fréquence total des accidents du travail déclarés** : nombre d'accidents du travail par million d'heures travaillées. Cet indicateur inclut le taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt de travail mentionné ci-dessus, mais aussi les accidents du travail engendrant des soins médicaux ou une restriction du travail mais ne s'accompagnant pas d'un arrêt de travail.

Données : Une société saine.

GRI 417. **Mieux prendre soin de votre santé.**

Promouvoir les connaissances en matière de santé et le marketing responsable.

Nombre de personnes uniques atteintes par nos médias[44].	**2024.**	**2023.**
Total	**128 951 295**	**124 298 987**
Doliprane	70 487	19 700 000
Essentiale	64 109 283	70 300 000
Eve	40 802 799	18 948 987
Ostelin	6 000 000	3 450 000
Ibalgin	7 414 124	11 900 000
Buscopan	8 987 127	
Enterogermina	1 567 475	

44 Portée média unique (méthode de Metheringham) : il s'agit du nombre estimé de personnes uniques exposées à une campagne médiatique, calculé à l'aide d'un modèle statistique qui prend en compte les expositions répétées. Cela mesure combien de personnes distinctes voient une publicité, et non combien de fois elle est diffusée. Cela nous a permis de calculer la « portée unique » de nos campagnes éducatives sur les comportements sains.

Données : Une société saine.

Favoriser un impact positif envers nos communautés.

Améliorer la santé et le bien-être des groupes vulnérables.

Nombre de bénéficiaires directs impactés grâce à des ONG[45].	2024.	2023.
Total	**529 641**	**237 825**
Enterogermina	361 739	215 696
Ostelin	10 458	2 157
Pharmaton	93	1 315
EVE	10 351	360
Dulcolax		1 000
Icy Hot		555
Magne		1 465
Cenovis		220
Allegra/Telfast	19 180	7 557
Inde	127 820	

Nombre de marques soutenant des bénéficiaires directs par l'intermédiaire d'ONG.	2024.	2023.
Nombre de marques soutenant des bénéficiaires directs	5	9

Montant des dons (€).	2024.	2023.
Total	**2 487 624 €**	**2 623 800 €**
Enterogermina	1 457 252 €	1 450 279 €
Allegra	210 470 €	378 369 €
Natures'own	200 000 €	197 368 €
Pharmaton	100 000 €	90 000 €
Ostelin	44 001 €	81 789 €
Inde	475 901 €	–
Magne	–	52 136 €
Dulcolax	–	50 000 €
Cenovis	–	33 338 €
Icy Hot	–	277 469 €
Autres	–	13 052 €

45 Cet indicateur reflète le nombre de personnes bénéficiant directement d'actions telles que i) l'installation de filtres à eau, ii) les évaluations de la qualité de l'air dans les écoles, iii) les programmes d'éducation à la santé visant à promouvoir des comportements plus sains. Nous nous concentrons exclusivement sur les bénéficiaires directs, et ces données sont collectées en étroite collaboration avec les ONG chargées de la mise en œuvre de ces initiatives. Les données sont fournies chaque année par les ONG partenaires. Notre équipe interne contrôle ensuite ces valeurs. B4SI, ainsi qu'un organisme externe, assurent un contrôle indépendant des données transmises et apportent la preuve de leur exactitude.

Données : Une entreprise responsable.

GRI 205. **Diriger avec intégrité.**

Nombre de violations des lois contre la corruption et les paiements illicites.	**2024.**
Nombre de condamnations pour violation des lois contre la corruption et les paiements illicites	0
Nombre d'amendes pour violation des lois contre la corruption et les paiements illicites	0

GRI 406. **Protéger les droits humains tout au long de la chaîne de valeur.**

Nombre d'évènements enregistrés liés aux droits humains.	**2024.**
Nombre d'incidents liés à la discrimination (en fonction du sexe, de l'origine raciale ou ethnique, de la nationalité, de la religion ou des croyances, du handicap, de l'âge, de l'orientation sexuelle), harcèlement inclus	9
Dont incidents étayés liés à la discrimination	1
Nombre de plaintes transmises via les canaux à disposition des collaborateurs propres pour faire part de leurs inquiétudes	87
Nombre de plaintes transmises aux points de contact nationaux pour les entreprises multinationales telles que définies par l'OCDE, si applicable	–

Données : Une entreprise responsable.

GRI 308 ; GRI 414. **Un approvisionnement responsable.**

Catégories de fournisseurs (%).	**2024.**	**2023.**
Fournisseurs ayant accepté le Code de conduite d'Opella[46]	92 %	89 %
Fournisseurs « à haut risque » évalués par EcoVadis	97 %	–
Fournisseurs étendus à haut risque évalués par EcoVadis	94 %	–

Nombre d'audits menés auprès des fournisseurs.	**2024.**
Nombre total d'audits menés auprès des fournisseurs	108
Contract Manufacturing Organizations (CMO)	37
Principes actifs et intermédiaires (API)	71

GRI 416. **Garantir la sécurité et la qualité des produits.**

Nombre de contrôles de sécurité et de qualité.	**2024.**
Audits qualité internes	24
Inspections menées par les instances réglementaires	46
• Inspections des autorités européennes	19
• Inspection de la FDA des États-Unis	0
• Actions réglementaires entreprises[47]	0
Rappels	7
• Rappels de classe 1[48]	0

46 Pourcentage de fournisseurs directs actifs (dépenses supérieures à 50 000 €) qui ont formellement accepté notre Code de conduite, qui couvre nos standards en matière de déontologie, de droit du travail, de normes environnementales et de lutte contre la corruption. Les données sont issues des systèmes d'intégration et des accords signés.

47 Par exemple : lettre d'avertissement de la FDA des États-Unis, Consent Decree de la FDA des États-Unis, suspension ou retrait de certificat GMP.

48 Définition conforme aux normes SOP/INSP/2018 de l'AEM et US 21CFR part 7 Pharmacovigilance Policy.

- **La classe I** comprend les situations au sein desquelles il existe une probabilité raisonnable que l'utilisation d'un produit non conforme ou l'exposition à celui-ci causent des effets défavorables graves sur la santé, voire la mort.
- **La classe II** comprend les situations au sein desquelles l'utilisation d'un produit non conforme ou l'exposition à celui-ci peuvent causer des effets défavorables temporaires ou réversibles sur la santé, ou au sein desquelles la probabilité d'effets défavorables graves sur la santé est faible.
- **La classe III** comprend les situations au sein desquelles l'utilisation d'un produit non conforme ou l'exposition à celui-ci a peu de probabilités de causer des effets défavorables sur la santé.

Rapport d’assurance.

Opella, une société au capital de 33 265 850,20 €.
Siège social :
157 avenue Charles de Gaulle
92200 Neuilly-sur-Seine
RCS Nanterre 844 718 528

Rapport de l'Organisme Tiers Indépendant sur la déclaration de performance extra-financière volontaire
Exercice clos le 31/12/2024

Aux sociétaires,
En notre qualité d'organisme tiers indépendant, membre du réseau Forvis Mazars, commissaire aux comptes de Opella, accrédité par le COFRAC Validation/Vérification sous le numéro 3-1895 (accréditation dont la liste des sites et la portée sont disponibles sur www.cofrac.fr), nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur les informations historiques (constatées ou extrapolées) de la déclaration consolidée de performance extra financière (ci-après respectivement les « Informations » et la « Déclaration »), préparées selon les procédures de l'Entité (ci-après le « Référentiel »), pour l'exercice clos le 31/12/2024, présentées de manière volontaire de Opella (ci-après la « Société » ou l'« Entité »), en référence aux dispositions des articles L. 225-102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du code de commerce (dans leurs versions antérieures au 1er janvier 2025).

Conclusion.
Sur la base des procédures que nous avons mises en oeuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Préparation de la déclaration de performance extra-financière.
L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les Informations permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.

Par conséquent, les Informations doivent être lues et comprises en se référant au Référentiel dont les éléments significatifs sont présentés dans la Déclaration.

Limites inhérentes à la préparation des Informations. TLes Informations peuvent être sujettes à une incertitude inhérente à l'état des connaissances scientifiques ou économiques et à la qualité des données externes utilisées. Certaines informations sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses et/ou estimations retenues pour leur établissement et présentées dans la Déclaration.

Responsabilités de la Société.
Il appartient au management :
- de sélectionner ou d'établir des critères appropriés pour la préparation des Informations ;
- d'établir une Déclaration en référence aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extrafinanciers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance ;
- ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'il estime nécessaireà l'établissement des Informations ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

La Déclaration a été établie en appliquant le Référentiel de l'Entité tel que mentionné ci-avant.

Responsabilités de l'Organisme Tiers Indépendant. Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du code de commerce (dans leurs versions antérieures au 1er janvier 2025) ;
- la sincérité des informations historiques (constatées ou extrapolées) fournies en référence au 3° du I et du II de l'article R. 225 105 du code de commerce (dans leurs versions antérieures au 1er janvier 2025), à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques.

Nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur les informations historiques, constatées ou extrapolées.

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les Informations telles que préparées par la direction, nous ne sommes pas autorisés à être impliqués dans la préparation desdites Informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

Il ne nous appartient pas de nous prononcer sur :

- le respect par l'Entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables (notamment en matière de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale) ;
- la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

Dispositions réglementaires et doctrine professionnelle applicable.
Les travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225-1 et suivants du Code de commerce, à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes (CNCC) relative à cette intervention tenant lieu de programme de verification et à la norme internationale ISAE 3000[49] révisée.

Le présent rapport est établi conformément au programme de verification RSE_SQ_Programme de vérification_DPEF.

Indépendance et contrôle qualité.
Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 821-28 du code de commerce et le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables, des règles déontologiques et de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention.

Moyens et ressources.
Nos travaux ont mobilisé les compétences de 5 personnes et se sont déroulés entre février et mai 2025, sur une durée totale d'intervention de 12 semaines.

Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos spécialistes en matière de développement durable et de responsabilité sociale. Nous avons mené une vingtaine d'entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration, représentant notamment les départements Global Business Services, Social Sustainability and Brand Activation, Procurement Sustainability& Risk, Environment, Packaging, Health, Safety and Environment, Ethics & Business Integrity, People and Culture and Industrial Operations.

Nature et étendue des travaux. Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les Informations.

- nous estimons que les procédures que nous avons menées en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée :

- nous avons pris connaissance de l'activité de l'Entité et de l'exposé des principaux risques ;

- nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;

- nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225 102 1 (dans leurs versions antérieures au 1er janvier 2025) en matière sociale et environnementale ;

- nous avons vérifié que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 (dans leurs versions antérieures au 1er janvier 2025) lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques et comprend, le cas échéant, une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2e alinéa du III de l'article L. 225-102-1 (dans leurs versions antérieures au 1er janvier 2025) ;

- nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et une description des principaux risques liés à l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance afférents aux principaux risques ;

- nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour :

  - apprécier le processus de selection et de validation des principaux risques ainsi que la cohérence des résultats, incluant les indicateurs clés de performance retenus, au regard des principaux risques et politiques présentés, et

49 ISAE 3000 : missions d'assurance autres que celles relatives aux audits ou aux contrôles des informations financières.

- corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes. Pour certains risques (Changement climatique, Conditions de travail, Égalité de traitement et des chances, Marketing responsable, Publicité et communication, Éducation à la santé, Accès aux soins de santé/Soutien aux communautés vulnérables, Éthique des affaires et intégrité, Respect des droits de l'homme, Écoconception des produits, Sécurité et qualité des produits), nos travaux ont été réalisés au niveau de l'Entité consolidante ; pour les autres risques, des travaux ont été menés au niveau de l'Entité consolidante et dans une sélection d'entités[50].

- nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L. 233-16 du code de commerce ;

- nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'Entité et avons apprécié le processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;

- pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants présentés en Annexe 1, nous avons mis en œuvre :

- des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
- des tests de détail sur la base de sondages ou d'autres moyens de sélection, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices – Compiègne (France) et Suzano (Brésil) – et couvrent entre 11 % et 100 % des données consolidées sélectionnées pour ces tests ;

- nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation.

Les procédures mises en oeuvre dans le cadre d'une mission d'assurance modérée sont moins étendues que celles requises pour une mission d'assurance raisonnable effectuée selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Souad El Ouazzani
Associé – Développement durable

50 Compiègne (France), Suzano (Brésil).

Annexe 1 : Informations revues en tests de détail.

Thème	KPI
Lutter contre les émissions de gaz à effet de serre	• Scope 1 • Scope 2 (Market-based) • Scope 2 (Location-based) • Scope 3 par catégorie • Scope 3 par année de référence 2023 • Émissions totales de GES (Market-based) • Émissions totales de GES (Location-based) • Pourcentage de réduction d'émissions de GES depuis 2019 (scopes 1 + 2 Market-based)
	• Consommation d'énergie directe : gaz naturel, fioul, autres combustibles (GPL, butane, propane) • Consommation d'énergie indirecte • Fluides chauffants à l'exception de la vapeur ; vapeur • Électricité (total), dont : achats d'électricité non renouvelable ; renouvelable ; autoproduction d'électricité renouvelable • Consommation totale d'énergie

Thème	KPI
Préserver les écosystèmes	• Consommation d'eau fournie par des tiers • Consommation d'eau souterraine • Consommation totale d'eau • Réduction des consommations d'eau d'ici 2030 (par rapport à 2019)
	• Déchets destinés à l'élimination • Déchets dangereux : incinération (avec récupération d'énergie) ; décharge • Déchets non dangereux : incinération (avec récupération d'énergie) ; décharge • Déchets non éliminés • Déchets dangereux : recyclage ; mise en décharge • Déchets non dangereux : recyclage ; sans mise en décharge • Total des déchets générés • Pourcentage de déchets non mis en décharge
Réduire les déchets et embrasser la circularité	• Volume totaux d'emballages • Pourcentage d'emballages prêts à être recyclés sur les produits fabriqués dans les sites de production du groupe • Pourcentage de présentoirs commandés à partir du catalogue régional Point of Sale Materials (POSM) durable • Pourcentage de réduction absolue du volume de matériel imprimé pour POSM • Pourcentage d'emballages à base de papier provenant de sources certifiées ou recyclées

Annexe 1 : Informations revues en tests de détail.

Thème	KPI
Favoriser un milieu de travail inclusif et sécuritaire	• Nombre de salariés (effectifs) par genre, tranche d'âge, type de contrat, temps de travail et ancienneté • Composition des membres du Comité exécutif par âge et par sexe • Répartition par sexe en nombre d'employés (effectifs) au niveau de la direction • Nombre d'heures de formation par genre • Nombre total d'accidents du travail pour les employés d'Opella et les externes • Nombre total d'accidents avec un arrêt de travail – Employés d'Opella et externes • Taux de fréquence des accidents – Employés d'Opella et externes • Taux de fréquence des blessures graves et des décès - Employés d'Opella et externes • Taux de fréquence des accidents avec arrêt de travail – Employés d'Opella • Écart de rémunération entre les femmes et les hommes – salaire de base moyen • Pourcentage d'employés satisfaits/engagés • Nombre de participants au Purpose Day • Turnover

Thème	KPI
Défendre les droits de l'homme tout au long de la chaîne de valeur	• Nombre d'incidents de discrimination, de harcèlement et de signalements d'incidents de discrimination fondés • Nombre de plaintes déposées par l'intermédiaire des canaux permettant au personnel de l'entreprise de faire part de ses préoccupations • Nombre de plaintes déposées auprès des points de contact nationaux pour les entreprises multinationales de l'OCDE, le cas échéant
Favoriser l'approvisionnement responsable	• Nombre total d'audits de fournisseurs par type • Fournisseurs qui ont accepté le Code de conduite d'Opella • Fournisseurs « high risk » évalués par EcoVadis • Fournisseurs « high risk extended » évalués par EcoVadis
Garantir l'excellence en matière de sécurité et de qualité des produits	• Nombre d'audits par type (audits de qualité internes, inspections réglementaires, inspections européennes, inspections de la FDA américaine) • Rappels
Soutenir nos communautés	• Nombre de bénéficiaires directs dans nos communautés par ONG et depuis 2022 • Montant des revenus versés à des ONG
Renforcer le self care	• Personnes sensibilisées par les campagnes media par marque
Diriger avec intégrité	• Nombre d'alertes de représailles à l'encontre de dénonciateurs – confirmées ; reportées • Nombre de condamnations pour violation des lois anti-corruption et anti-pots-de-vin • Montant des amendes pour violation des lois anti-corruption et anti-pots-de-vin
Autre	• Certification B Corp par année et par région

Opella.

La santé.
Entre vos mains.

Pour en savoir plus.
Rendez-vous sur www.opella.com/fr ↗

Nous attachons une grande importance à l'avis de nos parties prenantes.
Si vous souhaitez nous contacter, écrivez-nous à l'adresse sustainabilityreport@sanofi.com ↗